

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois »
Trois mois »
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (arrivals and departures), and ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION.

Pour 75 Centimes

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1896, franco dans toute la Suisse.

On peut s'abonner par simple carte-postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la Librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés à L'IMPARTIAL recevront gratuitement aussi longtemps qu'il y en aura à disposition ce qui a paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des Familles!

Mesdemoiselles de Chambrey

par JUSTIN BELLANGER

— VENDREDI 27 NOVEMBRE 1896 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama artistique international (Léopold-Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.

Sociétés de musique

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

L'Avenir. — Répétition, à 8 1/2 h., au Cercle.

Chœur de la Montagne. — Répétition, à 8 1/4 h.

Sociétés de gymnastique

L'Abeille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Intimité. — Exercices, à 8 1/4 h. du soir.

Réunions diverses

L'Amitié (Sect. litt.). — Rép., 8 1/2 h., au Stand.

A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion, à 8 1/2 h.

Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép., à 8 1/2 h.

Intimité (Section littéraire). — Répétition, à 8 1/4 h.

Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 32, Collège industriel).

Clubs

Club du Gibus. — Rendez-vous, à 8 h. du soir.

English conversing Club. — Meeting à 8 1/2.

Club Excelsior. — Réunion, à 8 1/2 h.

Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.

Club du Bochet. — Réunion, à 8 1/2 h.

Latin-Club. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club du Potet. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h.

Concerts

Brasserie du Square. — Tous les soirs.

— SAMEDI 28 NOVEMBRE 1896 —

Sociétés de musique

Club musical. — Répétition de l'orchestre, à 3 h.

Panfare du Grutli. — Répétition à 8 1/4 heures.

Sociétés de gymnastique

Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Groupes d'épargne

La Lutèce. — Perception des cotisations, au local.

La Linotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.

Club de la Pive. Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2.

Le Glaneur. — Versements obligatoires, de 8 à 10 h.

Réunions diverses

Orphéon (Secours). — Assemblée, à 8 1/2 heures.

Cercle du Sapin. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.

Union Chorale. — Assemblée, à 9 h. du soir.

La Solidarité. — Réunion du Comité, à 8 1/2 h.

Cercle ouvrier. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.

La Fidélité. — Assemblée réglementaire, à 8 1/2 h.

Club de l'Exposition. — Percep. des cot. à 7 1/2 h.

La Cigogne. — Percep. des cotis., 8 h., au local.

Grutli romand. — Percep. des cotis. de 9 à 10 h.

Société ornithologique. — Réunion, à 8 1/2 h.

Société artistique « La Pervenche ». — Réunion.

Gemütlichkeit. — Versammlung, Abends 9 Uhr.

Bibliothèque du Grutli romand. — Ouverture de 9 h. à 10 h. du soir.

Intimité (Fonds des courses). — Réunion, à 8 1/2 h.

L. T. H. — Perception des cotisations.

Sous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 1/2 h.

Groupe des Bileux. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Société du Plane. — Grande Poule.

Clubs

Club électrique. — Assemblée, à 7 h. du soir.

Club du Quillier. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.

Vélo-Club. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club récréatif. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.

Club des 4 jours. — Réunion.

Club Monaco. — Réunion.

Club du tir de la Vinaigrette. — Assem. 8 1/2 h.

Club des Amaloches. — Réunion, à 9 h.

Club des Eméchés. — Percep. des cot. de 8 à 9 h.

Club de la Rogneuse. — Réunion.

L'élection de M. Mac-Kinley

Des Etats Unis, on écrit en date du 14 novembre, à la Gazette de Lausanne :

On respire enfin, et aux derniers bulletins, Mac-Kinley l'emporte sur Bryan par 277 votes électoraux contre 170, et la majorité populaire dépasse le million.

Il faut le reconnaître, le vaincu a su garder, dans sa défaite, une incontestable dignité. Aussitôt que le résultat lui fut annoncé par une dépêche de M. Jones, président du comité dit démocrate, M. Bryan a télégraphié ses félicitations à son heureux rival, déclarant qu'il s'inclinait devant la volonté du peuple. Les offres, dit-on, lui pleuvent de toutes parts; à défaut du pouvoir, le formidable coup de collier qu'il vient de donner, et qui eût tué une nature moins résistante, lui vaudrait du moins la richesse, s'il consent à se baisser pour la prendre. MM. Siegel, Cooper et Cie, gros commerçants de New York et Chicago, lui ont offert un traitement fixe de 25,000 dollars (125,000 francs) pour prendre la direction de leur contentieux; il a refusé, répondant qu'il restait à la disposition de la Ligue du Bimétallisme, pour laquelle il recommencerait, semble-t-il, une tournée de conférences, comme celle qu'il fit naguère. Si l'on en croit un racontar de journaux, des avantages encore plus considérables lui seraient offerts de ce côté-là.

L'homme, et c'est là sa puissance, s'est voué à la cause; il vivra ou disparaîtra avec elle. Il a l'éloquence, — il l'a prouvé, — et la ténacité, on peut s'en convaincre en regardant son portrait. Cette mâchoire puissante et carée, ces lèvres minces, serrées, tombant aux coins, d'un angle brusque, cette bouche large, en ligne presque droite, mais fine, donnent à ses traits une expression d'obstination qui rappellerait celle du boule dogue, si elle ne se trouvait amendée par la régularité du profil dans son ensemble. On ne peut que regretter qu'il se soit engagé dans une voie que ses protestations ne sauraient empêcher d'être une voie de socialisme agressif, parce qu'il n'est pas dans sa nature de jamais retourner sur ses pas; il n'y a qu'à le regarder pour le comprendre. Même en faisant abstraction de ses vues politiques, il serait absurde de soutenir qu'il fût, en tout état de cause, un président désirable; c'est un tribun, non un homme d'Etat; M. Liebknecht lui-même, dans le Vorwärts, lui refuse les galons de « socialiste scientifique », et ne veut voir en lui qu'un agitateur. M. Bryan se console sans doute de ce verdict en se parant des palmes que lui décerne, d'autre part, M. Stœcker, dans son journal le Volk.

Et maintenant, faisons, avec le World, le bilan de cette campagne historique, en ce qui concerne tout spécialement le parti démocratique, et son alliance temporaire avec le parti populiste. Il suffit, pour cela de comparer le vote total de 1896 avec celui de 1892, et de chiffrer les différences en tenant compte, en première ligne, du nombre d'électeurs au second degré tel qu'il est sorti des urnes.

Or, le parti en a gagné, en tout, 38 dans les Etats suivants: Colorado, Idaho, Kansas, Montana, Nebraska, Nevada, Utah et Washington. (Vos lecteurs, bien sûr, ne confondront pas ce dernier Etat, situé au Nord-Ouest, avec le territoire de Columbia, où se trouve la capitale, dont les habitants ne votent pas en matière fédérale).

En revanche, le parti démocratique en a perdu le chiffre énorme de 146, dans les Etats suivants: Californie, Connecticut, Delaware, Illinois, Indiana, Kentucky, Maryland, Michigan, New-Jersey, New-York, Virginie occidentale, Wisconsin. Différence: 108 votes électoraux sur un total de 447!

Il y a quatre ans, la majorité de Cleveland était de 380,810 voix; celle de Mac Kinley est environ de 1,050,000 votes; perte totale pour le parti démocratique: 1,430,000 voix!

En vérité, les chefs de file de ce parti, qui naguère s'appelaient conservateur, et qui taxait les républicains de radicaux, doivent aujourd'hui se féliciter de s'être engagés si avant dans la fondrière populiste! N'est-il pas à croire qu'en dépit qu'ils en aient, et malgré leurs habiletés de l'heure présente, la réflexion du lendemain les portera à s'en dégager, et à dissoudre les liens de l'alliance néfaste dont la commune entreprise solde par une balance aussi décourageante?

Et pourtant, les avertissements ne leur ont pas manqué. Ce que le parti comptait d'hommes d'Etat, de vétérans rompus aux luttes poli-

tiques, de citoyens éclairés et influents, tous, ou presque tous, se sont détournés avec dégoût de la plateforme de Chicago, de ce programme obtenu, on peut le dire, par surprise, et dans un moment d'effarement, grâce aux éléments populistes qui s'étaient glissés dans l'assemblée démocratique, au mois de juillet dernier. Les vieux renards, les trickers, comme David Hill, n'en voulaient pas davantage, flairant d'avance la défaite certaine. Pas un grand journal, pas une feuille sérieuse, parmi les organes du parti, n'a soutenu carrément la candidature de Bryan; ni le World, ni le Herald, ne l'ont appuyé, par exemple, bien qu'ils l'aient, généralement, traité avec courtoisie. Le Courier Journal de Louisville (Kentucky), qui n'est pas le premier venu, l'a qualifié, en bon anglais, d'aventurier. Enfin, et ceci confirme ce que j'ai dit plus haut de l'attitude prise par les éléments vraiment intelligents du parti, sur trente-huit collèges et universités consultés par une association savante de New York, un seul collègue, du Missouri, et celui-là sans réputation aucune, s'est prononcé en faveur de la thèse argentiste, tandis que les universités de Harvard, de Virginie, de John Hopkins (Baltimore), de Leland Stanford (Californie), même celle de Nebraska, c'est-à-dire celle de l'Etat même où Bryan réside, et bien d'autres, se déclaraient contre lui, souvent unanimement.

Avais-je tort, dans ma correspondance publiée ici même le 28 octobre, de montrer le tribun des silverites s'appuyant sur l'ignorance des masses pour jeter un haineux défi à tout ce que la nation compte d'éléments cultivés, amis de l'ordre et de la stabilité, de tous ceux, en un mot, qui ne confondent ni le progrès avec l'émeute, ni la liberté avec la licence?

Je l'ai dit, on respire, mais cela ne veut point dire que le résultat final soit autre chose que le meilleur qui se pût espérer, dans les circonstances données; il s'en faut de beaucoup, à mon sens, qu'il réalise l'idéal. Tout d'abord, il ne faut pas oublier que si le candidat de Chicago a été battu, il a encore obtenu, dans le suffrage populaire, une respectable minorité, assez grande même pour qu'il exerce aujourd'hui l'espoir de prendre dans quatre ans sa revanche. Certes, le chiffre de voix qui se sont réunies sur les principes dissolvants dont il s'est fait l'avocat, ce chiffre, s'il devait s'augmenter ou seulement se maintenir, donne à penser.

Et puis, qu'on se le dise, le peuple, aussi mal loti que l'âne de Buridan, avait à choisir entre deux fanatismes, car, si celui de Bryan avait un caractère plus odieux sans doute, Mac-Kinley a le sien: la protection.

Entre deux maux, la nation a choisi le moindre, et on aurait, certes, mauvaise grâce à lui marchander les louanges. Une décision inverse eût été de nature à faire désespérer des institutions républicaines, au moins de ce côté de l'Atlantique.

Néanmoins, la crise qui vient de se terminer est grosse de leçons; espérons que le parti républicain, arrivé au pouvoir avec Mac-Kinley, ce parti qui se trouvera en forte majorité à la Chambre des représentants, et qui semble pouvoir aussi compter sur le Sénat, bien qu'en beaucoup moindre mesure, — espérons, disais-je, que le parti républicain saura profiter de ces enseignements, et prévenir le retour, en 1900, d'une alerte semblable à celle de 1896. A. D.

Nouvelles étrangères

France. — La Chambre a discuté hier le budget de l'instruction publique. M. Jourdan, radical, réclame la laïcisation de toutes les écoles de filles dans un délai de deux ans.

Le rapporteur combat cette proposition, qui entraînerait, dit-il, des dépenses considérables.

M. Méline repousse la proposition, dont l'application lui paraît impossible. Il dit que c'est une manœuvre contre le gouvernement et que ce dernier la repousse. Il demande à la Chambre de reprendre la véritable discussion du budget. (Vifs applaudissements.)

M. Goblet demande au gouvernement de fixer un délai pour la laïcisation.

M. Méline réplique et dit que M. Goblet, lorsqu'il était ministre, estimait que la laïcisation complète n'était pas possible avant vingt ans.

La discussion est close. La motion tendant à laïciser toutes les écoles primaires de filles dans un délai de deux ans, combattue par M. Méline, est repoussée par 326 voix contre 237.

La Chambre a ensuite abordé la discussion des chapitres du budget relatifs à l'instruction primaire.

Au Sénat, le président a prononcé l'éloge funèbre de M. Arago, puis la séance a été levée en signe de deuil.

Allemagne. — Le Daily Graphic croit savoir que l'empereur d'Allemagne vient de dessiner le modèle d'une coupe de trois pieds de haut, qui sera appelée « coupe du jubilé ». Cette coupe sera offerte, à l'occasion du 60^e anniversaire du règne de la reine Victoria, au gagnant d'une course de yachts anglais, qui sera courue entre Douvres et Heligoland.

La Gazette de Cologne annonce que, conformément à un désir exprimé par l'empereur Guillaume II, une biographie illustrée de Guillaume I^{er} sera publiée le 22 mars prochain, à l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance de ce souverain. Le produit net de la vente de cette œuvre d'art sera joint au fonds institué pour la construction de l'église commémorative de l'empereur Guillaume I^{er}.

Le projet de budget de l'empire pour 1897-1898 porte au chapitre de la marine une augmentation de 40 millions sur l'exercice actuel.

La presse d'opposition de toutes nuances, libérale et catholique, sans compter les journaux socialistes, s'élève unanimement contre cette tendance à entraîner l'Allemagne dans un accroissement démesuré de ses forces maritimes, sans avoir égard aux sacrifices qu'exige toujours le maintien de la situation continentale de l'empire et aux ménagements qu'exigent aussi ses finances.

Le Reichstag, dit entre autres la Germania, ne voudra pas faire le premier pas dans cette voie, qui conduirait rapidement à grever le budget de 150 millions de plus par an pour la seule marine.

Le professeur Dorn de Berlin a constaté au moyen des rayons Röntgen que dans l'asthme la moitié droite du diaphragme cessait ses mouvements, et que le mouvement respiratoire n'était exécuté que par la moitié gauche.

Le Morgenblatt de Breslau annonce qu'une catastrophe s'est produite dans le puits Zengorze. 36 mineurs ont péri.

Italie. — On sait que le roi de Serbie est à Rome. Après le déjeuner qui a eu lieu au palais du Quirinal, le roi de Serbie, avec sa suite, s'est rendu, dans les voitures de la cour, au grand hôtel du Quirinal, pour rendre visite à son ministre plénipotentiaire, M. Boghicevitch. Le souverain s'est rendu ensuite avec sa suite au Vatican, dans des voitures particulières.

Devant l'hôtel du Quirinal, une compagnie d'infanterie italienne a rendu les honneurs, puis deux pelotons de carabiniers italiens ont pris place devant et derrière la voiture du roi. Deux officiers de carabiniers chevauchaient à côté de la voiture. La place de St Pierre, jusqu'au portique de Charlemagne, était occupée par une brigade d'infanterie italienne qui a rendu les honneurs militaires.

Le roi de Serbie est entré à 3 h. 30 avec sa suite au Vatican. A l'entrée et à la sortie, il a reçu les honneurs royaux.

Du Vatican, le roi est retourné, avec le même cérémonial, à l'hôtel du Quirinal, où il a repris les voitures de la cour pour rentrer au palais du Quirinal.

Sur tout le parcours du cortège, les curieux étaient nombreux et ont salué respectueusement le roi.

Le cardinal Rampolla a rendu hier soir au roi de Serbie, à l'hôtel du Quirinal, la visite qu'il avait faite à Léon XIII.

Angleterre. — La Pall Mall Gazette publie dans son numéro de mercredi soir une note annonçant que le gouvernement a l'in-

tention de demander au Parlement, dans la prochaine session, de voter une augmentation considérable des fonds destinés à l'armée : cette augmentation, qui doit se monter à plusieurs millions de livres, serait consacrée à compléter le réarmement de l'artillerie, à créer un certain nombre de bataillons de ligne et à réorganiser divers services.

Judi matin, un communiqué à la presse, d'allure officieuse, portait que rien n'a encore été réglé en ce qui concerne le budget de la prochaine session et que la nouvelle de la *Pall Mall Gazette* est absolument prématurée.

Cette nouvelle, fondée probablement sur le récent discours du ministre de la guerre, lord Lansdowne, se plaignant de l'insuffisance de son budget, était en contradiction avec le langage tenu en réponse à lord Lansdowne par le chancelier de l'Echiquier, sir Michael Hicks-Beach.

Après l'armée, la marine : On signale que la Ligue navale, dans une circulaire adressée aux maires des 200 localités qui ont pris part à la célébration de l'anniversaire de Trafalgar, les engage à convoquer des meetings et à leur faire voter des résolutions invitant le gouvernement à soumettre à la Chambre des communes des demandes de crédits suffisants pour l'augmentation de la flotte et son perfectionnement.

Emmanuel Arago

Le *Temps* donne de M. Arago une biographie dont nous détachons ces passages :

M. François-Victor Emmanuel Arago était né à Paris en 1812. Il était le fils aîné de François Arago, le célèbre astronome qui fut nommé par acclamation, en 1848, membre du gouvernement provisoire.

Mêlé dès sa jeunesse au mouvement républicain, M. Emmanuel Arago, reçu avocat, plaida dans la plupart des grands procès politiques de la monarchie de Juillet ; c'est lui qui défendit Barbès et Martin Bernard, poursuivis devant la cour de Paris pour participation à l'insurrection du 12 mai 1839.

Combattant de Février 1848, il fut nommé commissaire général du gouvernement provisoire près le département du Rhône. Élu le 23 avril 1848 représentant des Pyrénées Orientales à l'Assemblée nationale, M. E. Arago fut presque aussitôt envoyé à Berlin comme ministre plénipotentiaire. Il démissionna au lendemain de l'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence de la République, revint prendre son siège à la Constituante et fut réélu le 13 mai 1849 à l'Assemblée législative.

Après le coup d'Etat du 2 Décembre, M. E. Arago reprit l'exercice de sa profession d'avocat. Le 22 novembre 1869 il entra au Corps législatif comme député de la Seine, en remplacement de M. Jules Simon, qui avait opté pour la Gironde. Avec la majorité républicaine, M. E. Arago vota contre le ministère Emile Ollivier, contre le plébiscite et la déclaration de guerre.

Au 4 septembre 1870, M. E. Arago fit partie, en sa qualité de député de la Seine, du gouvernement de la Défense nationale. M. Henri Rochefort, qui en fit également partie pour le même motif, en est le dernier survivant.

Il accompagna, après l'armistice, M. Jules Simon à Bordeaux et remplaça au ministère de l'intérieur Gambetta, démissionnaire, pour quitter ces fonctions à l'avènement du premier

cabinet constitué par M. Thiers (19 février 1871).

Dans l'intervalle, M. E. Arago avait été élu, le 8 février 1870, à l'Assemblée nationale par le département des Pyrénées Orientales. Partisan de la politique de M. Thiers, il combattit énergiquement le gouvernement du 24 Mai et vota les lois constitutionnelles (1875).

Aux premières élections sénatoriales, le 30 janvier 1876, M. E. Arago fut nommé sénateur des Pyrénées Orientales, et depuis, en 1882, comme en 1891, il s'était vu renouveler son mandat.

De 1880 à 1894, il avait été ambassadeur de France à Berne. Après sa mise en disponibilité, il était venu reprendre sa place au Sénat où il siégeait sur les bancs de la gauche républicaine.

M. E. Arago avait été candidat à la présidence de la République après l'assassinat du regretté président Carnot. Il avait obtenu 27 voix.

Le 24 février dernier, M. Emmanuel Arago avait présidé le banquet des radicaux-socialistes, à Saint-Mandé. M. Arago n'avait accepté cette présidence qu'à la condition que ce banquet ne dégénérât pas, comme le voulaient les organisateurs — à ce moment le conflit était aigu entre le Sénat et le ministère Bourgeois — en une manifestation contre le Sénat. Dans son allocution, il parla de la nécessité qu'il était, dans la pratique, tous les ministères vraiment républicains de gouverner d'accord avec les deux Chambres.

M. Emmanuel Arago était malade depuis quelques jours par suite d'un refroidissement et son état s'était avant hier subitement aggravé.

Hier matin, à 1 heure, le malade, sans avoir perdu entièrement connaissance, était dans un état quasi comateux. Il s'est éteint à 3 heures du matin. Il avait à son chevet son fils, M. François Arago, premier secrétaire d'ambassade, et son gendre, le peintre Benjamin Constant.

Chronique suisse

Sycophantes fédéraux. — M. le colonel Wille a quitté récemment Berne, où il avait son domicile, pour aller s'établir avec sa famille à Zurich. Au moment où Mme Wille allait prendre le train, quelques officiers de cavalerie se présentèrent à la gare et lui offrirent un superbe bouquet. M. le conseiller fédéral Frey se trouvait là par hasard, écrit le *Journal de Genève*, il vit, paraît-il, dans cette galanterie, nous ne savons quelle offense indirecte à son adresse, et fit immédiatement appeler à son bureau l'instructeur chef, M. le colonel Wildbolz, pour lui demander des explications.

Et là-dessus, un correspondant bernois écrit aux *Aargauer Nachrichten* un article furibond sur les « mœurs de courtisans » des officiers de cavalerie, article que, naturellement, les journaux socialistes ont reproduit avec enthousiasme.

Ces procédés viennent d'être relevés comme ils le méritaient, non pas par quelque journal conservateur, mais par le feuilletoniste du *Bund*, M. Joseph Victor Widmann, un radical galant homme et l'une des gloires de la littérature suisse contemporaine. Voici ce qu'il écrit M. Widmann sous ce titre : *Nos sycophantes* :

« De même que la plus belle fourrure n'est pas à l'abri de la vermine, de même la démocratie athénienne avait une sorte d'impudens mouchards qui empoisonnaient la vie publi-

que du venin de leurs insinuations et de leurs suspicions contre les honnêtes gens ; on les nommait sycophantes. On trouve leurs pareils dans notre démocratie suisse, depuis que le premier cuistre venu se croit assez bon pour faire un correspondant de journal. En général, les mesquines intrigues de ces misérables sont indignes d'attention, mais, à l'occasion, c'est un devoir d'honneur, surtout pour ceux qui tiennent à la propriété et à la considération du journalisme suisse, de prendre position contre les dénonciateurs démagogiques de cette sorte. Ainsi, tout récemment, le correspondant bernois d'une feuille argovienne n'a pas eu honte de mêler à des débats publics la femme d'un colonel qui avait donné sa démission à la suite de conflits avec ses supérieurs, et cela parce que des officiers, au moment où cette dame quittait Berne, ont pris courtoisement congé d'elle en lui offrant des fleurs et en allant en personne lui souhaiter un bon voyage.

Ces messieurs avaient reçu, au foyer de celle qui partait, la plus aimable hospitalité ; ils savaient aussi que ce qui intéressait son mari ne lui était pas indifférent ; c'était une amazone passionnée et une vraie femme de soldat. Il devait être dur à cette aimable femme de quitter Berne, la maison de famille bâtie il n'y a pas bien longtemps, le cercle aimable de ses relations, d'autant plus dur que les adversaires de son mari — qu'ils eussent tort ou raison, peu importe — avaient vaincu sur toute la ligne, et que, pendant un an entier, il avait été souvent et vivement pris à partie par la plupart des journaux du pays. Lui rendre moins pénible le départ d'une ville où son affection conjugale avait éprouvé tant de froissements, en lui offrant un témoignage de leur fidélité et inébranlable sympathie, c'était une pensée qui ne pouvait que faire honneur aux officiers en question. Et en tout cas cela ne regardait qu'eux et la femme à laquelle s'adressait cet hommage. Mais voici venir les mouchards, les sycophantes, qui racontent cet épisode dans le journal avec de haineux commentaires, qui le trouvent « monarchique », etc.

Si la liberté personnelle est le plus noble des biens, cette immixtion indiscrète de journalistes dans des affaires de courtoisie et d'amitié privée n'est autre chose qu'une tentative, parfaitement antirépublicaine, d'asservissement de la personnalité libre.

Nous n'en sommes pas encore en Suisse à tolérer la tyrannie de la démocratie démagogique et nous ne permettrons pas qu'on aille jusqu'à compromettre haineusement dans les discussions publiques la femme et la famille d'un adversaire politique. Fi donc aux sycophantes, qui n'emploient peut-être de semblables moyens que pour flatter les gens au pouvoir.

Chemin de fer Grimsel-Furka

Les *Schweizer-Bahnen* nous apportent dans leur dernier numéro le texte de la demande de concession relative au tramway de la Grimsel. Ce projet, intéressant à divers égards, comporte en particulier un mode encore peu pratiqué de traction et d'adhérence au rail, dont on prétend qu'il combine les avantages de la vapeur et de l'électricité. Dans ce système, chaque train se compose d'une seule voiture, automobile, divisée en quatre coupés à six personnes et deux plateformes. L'une de celles-ci est occupée par le moteur à vapeur, système Serpillet, lequel travaille à la pres-

sion de cent atmosphères, ce qui permet d'en réduire considérablement le poids.

Sur les fortes rampes l'adhérence s'obtient sans le secours de la crémaillère, au moyen de l'alimentation du rail et de la roue, produite par une dynamo de petites dimensions. Le même procédé fait fonction de frein. Si cette invention tient ses promesses, elle remplacera avantageusement la crémaillère.

La ligne aurait son point de départ à Meiringen, remonterait la vallée supérieure de l'Aar et le Haslithal supérieur pour aboutir au col de la Grimsel (2164 m.), d'où elle redescendrait à Gletsch, tête de ligne provisoire. La demande de concession prévoit en effet la continuation de la ligne par la Furka jusqu'à Andermatt. Cette localité se trouverait ainsi à quatre heures de Meiringen, arrêts compris, la vitesse prévue étant de 11 kilomètres à l'heure à travers les localités et sur les fortes pentes, et de vingt-cinq kilomètres sur le reste du parcours.

Les rails du tramway, à écartement d'un mètre, utiliseront dans la règle la nouvelle route de la Grimsel, large de quatre mètres et demi. Le plus court rayon de courbe est fixé à 8 mètres et le maximum de la pente à dix pour cent. Or, la route de la Grimsel n'a pas de courbes d'un rayon inférieur à dix mètres, ni de pente supérieure à 8,6 %.

De Meiringen à Andermatt, la ligne, longue de soixante dix kilomètres, coûterait quatre millions de francs, c'est-à-dire 57,143 francs par kilomètre. Le capital serait fourni par des actions jusqu'à concurrence de deux millions et par des obligations pour une somme égale. Les recettes prévues permettraient de rémunérer les actions à raison de 6 $\frac{3}{4}$ %, le taux d'intérêt des obligations étant fixé à 4 %.

La demande de concession se heurtera naturellement aux protestations indignées des voiturlers, car la nouvelle route de la Grimsel est une des plus fréquentées des Alpes. On y rencontre en été de longues files de voitures chargées de touristes avides de contempler la sauvage et pittoresque vallée supérieure de l'Aar. Mais la voiture a le tort d'être un mode de transport aussi cher que lent. Les postes fédérales, dont le tarif est généralement plus équitable que celui des particuliers, font payer 21 fr. 35 le transport d'une personne de Meiringen à Andermatt, tandis que le tramway réduira ce prix à 14 francs. L'économie de temps ne sera pas moins considérable, la durée du trajet tombant de quatorze heures à quatre.

Les alpinistes ne seront naturellement pas les derniers à profiter du tramway de la Grimsel, qui les déposera rapidement et à peu de frais à la porte même de trois de leurs plus beaux champs d'excursions.

Nouvelles des cantons

GENÈVE. — *Affaire de Civry.* — Le Tribunal civil de la Seine a rendu son jugement dans le procès intenté par les consorts de Civry à la ville de Genève. Le tribunal les a déboutés de leur demande, en se basant sur le fait qu'ils n'avaient pas établi leur filiation par leur mère à l'égard du duc de Brunswick.

Une dépêche plus détaillée porte ce qui suit :

M. Baudoin, président du tribunal civil de la Seine, vient de donner lecture du jugement dans l'affaire de Civry.

La lecture du jugement a été très longue, elle a duré vingt minutes.

volonté de son mari pour donner de l'ouvrage à des malheureux sans travail.

Il avait donc réuni ce jour-là, en même temps que les Myrio, quelques amis en son manoir.

On avait fait un excellent dîner. La soirée était tiède et douce, on avait laissé portes et fenêtres ouvertes, et l'air des bois, mêlé aux senteurs de la mer, entraînait par toutes ces ouvertures, sans faire trop vaciller la flamme des lampes et des bougies.

« Nous allons entendre de la musique, avait dit le capitaine de frégate, et de la bonne musique, qui plus est. »

On s'attendait donc à quelque surprise. Ce M. de Kervéo était si original, qu'il pouvait bien avoir fait venir de Lorient ou de Quimper, peut-être même de plus loin encore, des artistes d'un talent renommé, pour régaler ses convives.

L'attente se changea promptement en stupéfaction, et le désappointement put se lire sur tous les visages lorsqu'on vit s'avancer dans le salon le violoncelle Joël le Mat, accompagné de la petite Jeanne, chacun portant son violon sous le bras.

Tout ce monde-là ne connaissait Joël que pour l'avoir rencontré sur les chemins, se rendant de canton en canton, de village en village, aux assemblées ou aux pardons populaires. Nul ne l'avait entendu ; nul même, en toute autre occasion, n'avait consenti à l'entendre. Il fallait, en vérité, qu'on fût l'hôte du vicomte de Kervéo pour accepter cette mauvaise plaisanterie sans en manifester de l'humeur.

Quant à la petite fille, personne ne la connaissait. Comment donc aurait-on pu soupçonner du talent dans cette gamine qui n'avait pas encore neuf ans et savait à peine lire et écrire ?

L'impression générale fut mauvaise. Les uns s'imaginèrent que le vicomte avait voulu se moquer de ses invités ; les autres que, n'entendant rien à la musique, il avait bien pu se faire illusion lui-même.

On se tut donc, mais avec l'arrière-pensée de ne ménager la raillerie ni à l'impressario de cette représentation, ni à ses humbles exécutants. Après tout, un public d'amateurs n'en a-t-il pas le droit ?

(A suivre).

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 12

PETIT ANGE

PAR

Pierre Maël

Pour y entrer, le musicien laissa ses sabots dans l'antichambre. Il pénétra, son bécot à la main.

« Bonjour, cadet, fit joyeusement le vicomte en lui tendant la main.

— Votre serviteur, monsieur le vicomte, » répliqua Joël avec respect.

C'était parce qu'il avait soixante-six ans et que le musicien en avait soixante-quatre que M. de Kervéo le nommait « cadet ». Il l'appelait aussi fréquemment « garçon », en souvenir du temps où le violoncelle servait comme quartier maître à bord de l'*Intrépide*, sous ses ordres.

« As-tu déjeuné d'abord, garçon ? » questionna l'officier de marine.

Il était onze heures, et Joël était parti de Pont-Aven, où il avait fait danser une noce la veille, sans prendre le temps de manger. Il dut l'avouer avec une grimace qui voulait être un sourire.

« Animal ! se récria le vicomte, tu n'en fais pas d'autres. Il faut l'arracher les mots de ta bouche. » Et, poussant devant lui le vieux homme, il l'entraîna dans la salle à manger, où son propre déjeuner l'attendait.

« Un couvert pour Joël, Mariannik, commanda-t-il à la jeune servante. Et toi, garçon, pose ton outil quelque part, sur une chaise, n'importe où. »

Par « outil » le vicomte désignait le violon de Joël, enveloppé du mouchoir qui lui servait de gaine.

« Ah, çà ! grommela-t-il, est-ce que tu ne pourrais pas, sur tes économies, faire l'emplette d'une boîte en cuir ou en bois ? Ça s'est-il jamais vu, un

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

musicien aussi indifférent aux soins de son instrument ? »

Joël avoua qu'en effet ses soucis ne s'étaient pas portés de ce côté-là.

« J'en ai pourtant des économies, fit-il ; seulement c'est pour acheter bien mieux qu'une boîte. »

Et il confia à M. de Kervéo qu'il avait fait rencontre, deux ans plus tôt, à Quimper, d'un Parisien qui lui avait promis de lui procurer un stradivarius le jour où il pourrait disposer de deux cents francs. Or il en avait cent soixante présentement.

« Hum ! grommela le capitaine de frégate, je crois bien que ton Parisien est un farceur, ou que du moins il veut se faire payer la commission. Moi, garçon, je me suis laissé dire que des stradivarius, on n'en trouve plus, et qu'en tout cas, c'est hors de prix. Si tu veux, je m'informerai de la chose à mon prochain voyage à Paris ? »

Le Mat remercia de bon cœur l'obligeant visilard. Une telle offre n'allait jamais sans une bien-faisance.

Le vicomte n'avait-il pas déjà fait preuve d'une générosité considérable en faisant cadeau d'un violon à l'enfant trouvée ?

C'était d'elle, précisément qu'il allait être question et c'était pour parler d'elle que le vicomte avait fait venir Joël.

L'instant d'après les deux hommes poursuivaient leur conversation sous une tonnelle dont les feuilles jaunissaient déjà autour des grappes de raisin qui pendaient à moitié mûres. Le vicomte fumait une vraie pipe de matelot, et la servante avait placé sur une petite table de bois deux verres et un pichet de cidre.

« Voyons, reprit Kervéo, j'ai beaucoup de choses à te dire. Procédons par ordre. Comment vont tes amis de la focté ? »

— Yan Plouherno va bien, répliqua paisiblement le Mat. Sa fille Anne voudrait bien entrer au couvent. Des deux autres enfants, Pierre est toujours sérieux et travailleur, Jean ne fait pas grand-chose.

— Bon ! Et la petite ? »

Le visage de Joël le Mat s'éclaira d'une belle flamme de joie. Il sourit :

« P'tit Ange ? Oh ! celle-là, elle va toute seule son chemin. La musique, c'est sa vie ! »

— Tu as un faible pour elle, vieux ! Ça se voit de reste. Mais ça s'explique, puisqu'elle est la fille. Moi

Les attendus sont fortement motivés et sévères pour les consorts de Civry. Notamment : le jugement déclare que le prétendu acte de reconnaissance du British Museum est une indigne comédie.

Le tribunal donne défaut contre la ville de Genève, qui ne se présente pas aux débats, et dit que l'action de M. Cherbuliez, exécuteur testamentaire, est recevable.

Il déboute les consorts Civry et les condamne aux dépens.

Chronique du Jura bernois

La Ferrière. — (Corresp.) — La Société de musique de la Ferrière organise, avec l'autorisation du gouvernement, une tombola pour se procurer la somme nécessaire à l'achat de nouveaux instruments.

Comme elle n'a jamais sollicité le concours financier de la population, et que pourtant sans exagération, on peut lui rendre le témoignage de n'être jamais restée en arrière, quand il s'agissait du bien ou de l'agrément publics, elle ose espérer que ses membres passifs, que les habitants de la commune, et de nombreux amis du dehors voudront bien par l'envoi de lots, contribuer au succès de son entreprise.

Les membres du Comité de tombola recevront les dons avec reconnaissance.

MM. Christ Zehr, Hôtel du Cheval-Blanc.
Louis Graizely, fabricant d'horlogerie.
Ariste Godat,
Gustave Feuvrier, Café de l'Union.
Arsène Saucy, négociant.
Ariste Zehr, président de la Société de musique.
Emile Liniger, Café-Restaurant.

Saint-Ursanne. — Lundi, une bonne partie des vieillards indigents placés par les communes ont fait leur entrée à l'asile de Saint-Ursanne, pour la première fois ouvert ce jour-là. Le conseil d'administration réuni a procédé à la réception, de concert avec Madame la supérieure des religieuses desservant la maison. Plusieurs entrées nouvelles sont annoncées pour les jours prochains.

Chronique neuchâteloise

*** A propos d'orthographe.** — Le correspondant chaux-de-fonnier de la *Suisse libérale* se plaint dans son journal de la faiblesse de l'orthographe de nos élèves, constatée un peu dans tout le canton.

Un autre correspondant attribue à l'emploi de la méthode Regimbeau, encore en vigueur dans quelques classes. Et il conclut au rejet absolu de cette méthode.

*** Hospice de Perreux.** — La direction de cet établissement qui va s'ouvrir prie les personnes occupées à faire en ce moment la revue de leurs bibliothèques de lui envoyer, à l'intention des pauvres malades, les livres qu'elles ne désirent pas conserver. Nous sommes sûrs que cet appel sera entendu.

Chronique locale

*** Chantier de travail.** — Le chantier de travail de notre ville a continué son activité sans que beaucoup se doutent de son existence. Dans sa période d'essai de neuf mois, 779 personnes de toutes professions se sont présentées au chantier pour y travailler ; sur ce nombre 543 sont des habitants de la localité, 236 des ouvriers en passage ; 663 ont été envoyés par les particuliers, 116 par le bureau de la police locale.

Tout ce monde a fait un travail de 3200 heures, rétribué par des bons donnant droit aux repas et au logis ; une partie du travail a été rémunéré en espèces (fr. 411.25) remises plus spécialement aux gens mariés.

Le Comité, pour assurer et étendre l'activité de l'œuvre a décidé la constitution définitive de la Société du Chantier du travail convaincu par l'expérience de l'utilité de cette institution de bienfaisance qui a le double mérite de heurter de front la mendicité et d'occuper provisoirement les désœuvrés. (Communiqué.)

*** Conférence.** — Les premiers chants de la Réforme française : C'est le titre de la conférence que M. le pasteur Daniel Junod, de Boudevilliers, donnera dimanche 29 novembre, à 7 1/2 heures du soir, au Temple indépendant. Sujet intéressant entre tous, que le conférencier a étudié avec soin et qu'il saura développer, nous n'en doutons pas, à l'entière satisfaction de ses auditeurs. Ajoutons que le Chœur mixte veut bien contribuer au succès de cette soirée en chantant quelques-uns de ces vieux psaumes qui furent les hymnes de nos pères. (Communiqué.)

*** Théâtre.** — Le théâtre était de nouveau très bien garni hier, et a vigoureusement applaudi une fois de plus *Les deux Gosses*. L'interprétation continue à être tout à fait vivante, aussi les deux représentations de dimanche, l'une en matinée et l'autre en soirée, toutes deux avec prix du soir, et qui seront irrévocablement les dernières, auront-elles à leur tour des salles dignes des précédentes.

*** Bienfaisance.** — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance :

Fr. 12, pour les Soupes scolaires ;
Fr. 12, pour l'œuvre de la *Sœur visitante* ;
dons des fossoyeurs de M. Romain Giraud-Chaffrey. (Communiqué.)

— La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance, en faveur des Soupes scolaires, la somme de 10 fr., produit d'une collecte faite à l'occasion d'une noce au Col-des-Roches. (Communiqué.)

Faits divers

Tuer le dragon. — Un petit garçon de quatre ans avait été très impressionné par l'histoire de St Georges et le Dragon, que sa maman lui avait lue. Le lendemain, il dit à son père :

— Papa, je veux être un saint.
— Très bien, Jean, lui dit son père ; tu peux être un saint si tu le veux, mais tu verras que c'est difficile.

— Peu m'importe, reprit Jean ; je veux être un saint et tuer un dragon. Quand sera-ce ?

— Tu peux commencer aujourd'hui, dit le père.

— Mais où est le dragon ?
— Je te le dirai quand il se montrera.

Dans le courant de la journée les enfants reçurent des présents. Jean reçut un livre ; sa sœur Catherine une belle poupée. Jean était très jeune pour apprécier un livre, mais il aimait les poupées tendrement, et quand il vit que sa sœur avait un cadeau qu'il trouvait bien plus beau que le sien, il se jeta par terre et donna libre cours à ses larmes.

Son père qui passait justement en ce moment lui dit doucement :

— Jean, le dragon est là.

L'enfant s'arrêta de crier mais ne dit rien. Néanmoins, quand ce même soir il alla embrasser son père et lui souhaiter une bonne nuit, il lui dit tout doucement :

« Papa, je suis bien content que Catherine ait la poupée. J'ai tué le dragon ! »

Le paiement du salaire en Belgique. — Le procès intenté récemment aux administrateurs du Vooruit est un précédent qui doit avoir forcé des suites dans l'industrie du pays.

Dix sept procès-verbaux viennent d'être dressés chez les patrons briquetiers pour contravention à la loi du 13 décembre 1889 et aux arrêtés pris en exécution de cette loi.

Les inspecteurs du travail ont visité Bruxelles, Namur, Tournay, Malines, Courtrai, Anvers, Gand, Turnhout, et leur rapport constate que, dans beaucoup d'industries de ces villes, le paiement des salaires ne se fait pas dans des conditions régulières et surtout qu'il y a des retenues très nombreuses et toujours illicites.

On peut donc s'attendre à une série de procès-verbaux et d'instances correctionnelles.

80,000 francs le kilo. — Quel est le produit fabriqué le plus cher au monde, demande M. Wilfrid de Fonvielle ?

Ce sont, répond-il lui-même, les filaments de charbon que l'on emploie pour les lampes d'incandescence. La plupart se fabriquent à Paris et sortent des mains d'un artiste qui désire garder l'anonymat pour mieux conserver le secret de la fabrication. C'est au gramme qu'à lieu la vente en gros ; mais en rapportant le prix de sa marchandise au kilo, on voit que les filaments des lampes de 20 bougies valent 80,000 francs le kilo et celui des lampes de 30 bougies 120,000 francs. Les premiers ont un diamètre de 20 millièmes de millimètre, et les autres de 4 millièmes et demi. Il y en a donc pas mal à la livre. Ceux des lampes de trois bougies sont si légers qu'il en faut trois millions pour arriver au poids d'un kilo. Comme la longueur de chacun est de 10 centimètres, la longueur totale est de 300 kilomètres.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 26 novembre. — On écrit au *Bund* qu'un citoyen suisse a de nouveau été victime d'actes de violence dans la République argentine. Un jeune Valaisan, nommé Joseph Lauber, de Gliss, a été tué à coups de revolver, sans aucun motif, par un agent de police. M. Rodé, ministre de Suisse à Buenos-Ayres, s'est immédiatement occupé de cette affaire, et en a avisé le Conseil fédéral. En même temps, il a annoncé que les assassins de la famille Mathieu ont été arrêtés et qu'ils ont avoué leur crime.

Zurich, 26 novembre. — Le Conseil d'administration du Basler- und Zürcher-Bankverein a approuvé aujourd'hui le traité de fusion avec l'Unionbank de St-Gall. Le nouvel établissement s'appellera désormais Schweizerischer Bankverein. Le capital actions sera porté à 40 millions.

Bâle, 26 novembre. — La pétition en faveur des Arméniens a été signée à Bâle-Ville par 16 640 personnes, soit 6160 hommes et 10,480 femmes. La collecte a produit dans Bâle-Ville 15,315 francs.

Bâle, 26 novembre. — Avant hier soir, des malfaiteurs ont placé sur la voie de la Birsigthalbahn, entre Bâle et Binningen, une certaine quantité de pierres à bâtir et de pièces de bois, afin de faire dérailler le train de voyageurs partant de Bâle à 7 h. 20. Grâce à la vigilance du mécanicien, cette tentative criminelle a pu être découverte à temps, et une catastrophe a pu ainsi être évitée.

Après un retard d'un quart d'heure, le train a pu continuer sa marche. Mais à son retour, on a trouvé au même endroit une quantité encore plus grande de pierres et de pièces de bois. Le mécanicien a pu arrêter le train et éviter ainsi un déraillement. L'administration du chemin de fer de la Birsigthalbahn est convaincu qu'il s'agit d'un acte de vengeance.

Agence télégraphique suisse

Lugano, 27 novembre. — Un jeune homme de 15 ans, nommé Kosp, de Lucerne, élève du gymnase de Lugano, était parti hier à la chasse au lièvre dans la forêt voisine de la gare. Il glissa sur la neige, et, dans sa chute, fit partir les deux coups de son fusil, qui l'atteignirent lui-même. La mort a été immédiate.

Zurich, 27 novembre. — Cette nuit, au quartier de Hirschengraben, un étudiant a été trouvé noyé dans une baignoire.

Liestal, 27 novembre. — Les délégués du Bauern- et de l'Arbeiter-Verein ont désigné comme candidat au Conseil d'Etat M. Oberer, régent à Bücksen.

Berne, 27 novembre. — Dans sa séance de ce jour, le Conseil fédéral a fait diverses nominations.

Il a pris connaissance d'un rapport de la légation de Buenos-Ayres au sujet du meurtre des époux Mathieu et du jeune Lauber.

M. Rodé a été chargé d'insister auprès du gouvernement argentin pour que les coupables n'échappent pas à leur punition et pour que la famille Lauber reçoive une juste indemnité.

Un certain nombre de messages ont été également adoptés.

Athènes, 27 novembre. — Au Pirée, l'usine à gaz est inondée ; hier au soir, la ville était plongée dans les ténèbres.

Plusieurs usines sont cernées par les eaux et les ouvriers tirent des coups de feu en signe de détresse.

Neuf cadavres ont été retirés de l'Hissus.

Un déraillement s'est produit sur la ligne du Peloponèse ; le mécanicien du train a été tué.

Hambourg, 27 novembre. — Les ouvriers des chantiers de construction, réunis au nombre d'un millier, ont décidé de ne se mettre en grève que s'ils y sont invités par les déchargeurs.

Il a été adressé au Sénat une résolution protestant contre l'affluence d'ouvriers italiens.

L'association des mécaniciens de la marine a décidé d'attendre la grève générale.

Il est inexact que Tom Mann ait été arrêté à Hambourg, comme le bruit en a couru.

Les ouvriers du port de Hambourg ont décidé de prendre part au mouvement.

Les grévistes sont maintenant au nombre de 12,000, soumis au contrôle de cinq bureaux.

Le mouvement du port devient de plus en plus difficile.

Deux cents ouvriers des docks de Gènes devaient être embarqués pour Hambourg, mais le préfet de la ville, craignant des troubles à leur arrivée, n'a pas autorisé leur embarquement.

Berlin, 27 novembre. — Une dépêche de Rome dit qu'on a arrêté à Catane dix-neuf membres d'une association d'assassins.

Londres, 27 novembre. — On mande de Souakim au *Times* que des tribus alliées des Anglais ont battu les derviches à Kharlangeb, en tuant 9 et en blessant 20.

— Le *Morning Post* apprend de Constantinople que Karahesedory pacha a été nommé membre de la commission pour le renouvellement des traités de commerce.

Paris, 27 novembre. — Des nouvelles de la Canée annoncent que les négociations avec la Banque de Paris et des Pays Bas pour la conclusion d'un emprunt de cent mille livres sterling ont finalement échoué.

Madrid, 27 novembre. — Le général Weyler, répondant à une pétition de gros cultivateurs, a refusé d'autoriser aucune récolte à Cuba. Le général retournera incessamment sur le théâtre des opérations.

Bombay, 27 novembre. — L'affaire de Ravalpini a été très exagérée ; 40 Cipayes seulement ont participé à l'émeute ; plusieurs d'entre eux ont été arrêtés.

Paris, 27 novembre. — Commentant le résultat de la séance d'hier, les journaux modérés félicitent le cabinet de n'avoir accepté ni transaction ni compromission avec ses adversaires et d'avoir su déjouer par son langage haut et ferme le piège qui lui était tendu.

Les journaux conservateurs estiment que le vote montre à quel point la manie anticléricale et la folie scolaire ont fait leur temps.

Les radicaux se déclarent battus, mais affirment n'être nullement émus.

Rome, 27 novembre. — Hier au soir a eu au Quirinal un dîner diplomatique en l'honneur du roi de Serbie ; il y a eu ensuite soirée de gala au théâtre.

Ce matin le roi de Serbie part pour Naples ; il reviendra probablement lundi à Rome. Le bruit court que le roi aurait demandé au pape l'érection d'un évêché catholique à Belgrade et la conclusion d'un concordat.

— Selon l'*Italie*, le traité de Adis-Abeba a du être ratifié hier au Harrar. Le major Nerazzini est attendu à Rome dans le milieu de décembre.

Hambourg, 27 novembre. — Il est actuellement confirmé que Tom Mann, après avoir séjourné quelques jours à Altona, a été arrêté hier soir à Emsbüttel. Il a été conduit à bord du *Nottingham*, qui le transporte en Angleterre.

Hambourg, 27 novembre. — Les grévistes sont maintenant au nombre de 18,000. Il est venu des travailleurs du dehors en assez grand nombre pour qu'on puisse travailler sur tous les navires.

— Le *Daily Telegraph* reçoit une dépêche disant que la majorité des ouvriers des docks se sont prononcés pour la grève générale. On ignore s'il sera donné suite à cette décision.

Constantinople, 27 novembre. — Il a été lancé de nouveau divers mandats d'arrêt, entre autres contre le directeur de l'Ecole arménienne de Galata et contre un certain nombre de ses élèves.

— On télégraphie de New-York au *Daily Telegraph* qu'Edison a réussi, au moyen des rayons Röntgen, à faire percevoir par une jeune fille aveugle depuis trois ans la forme de divers objets et même la couleur jaune de l'un de ces objets.

Extrait de la Feuille officielle

Bénéfices d'inventaire

De dame Adeline Matthey-Junod née Drozd-Busset, originaire du Locle, sans profession, quand vivait domiciliée à la Chaux-de-Fonds, où elle est décédée. Inscriptions au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds jusqu'au 28 décembre 1896, à 9 h. du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds.

Publications matrimoniales

Le citoyen Walther Dubois, originaire de Buttes, et dame Dina-Emma Luginbühl née Dubois, cuisinière, originaire de Rubigen (Berne), tous deux domiciliés à Buttes, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens.

Notifications édictales

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a condamné par défaut :

Jules Gogniat, graveur, prévenu de vol, à quinze jours d'emprisonnement et aux frais liquidés à 16 fr.

Sont cités à comparaître :

Paul Lyauthey, horloger, de Basançon, et sa femme, fille de Favre, précédemment domiciliés à la Chaux-de-Fonds, le samedi 19 décembre 1896, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, devant le tribunal de police. Prévention : Abus de confiance.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 26 novembre 1896

Recensement de la population en Janvier 1896 :

1896 : 30,271 habitants,

1895 : 29,966 »

Augmentation : 305 habitants.

Naissances

Känel Blanche-Aline, fille de Arnold, boîtier, et de Louisa née Droz, Bernoise.

CERCUEILS

Tachyphages

petits, dep. Fr. 3.—
moyens, » » 7.—
grands, » » 14.50

RUE

Fritz Courvoisier 56a

Renseignements auprès de 6500-22
MM. ACHILLE DUBOIS, préposé aux Inhumations et MATHIAS BAUR, r. de la Chapelle 6.



En vente en flacons de toutes grandeurs, à la Paosterie A. COURVOISIER.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Grande LIQUIDATION pour cause de déménagement

6, Rue du Grenier 6, Au Magasin **Jules ULLMANN**, Chemisier Place des Victoires

Il sera accordé un très GRAND RABAIS sur tous les Articles, tels que Chemises blanches et couleurs, Chemises flanelles et genre Jaeger Chemises de nuit, Caleçons, Camisoles, Chaussettes, Mouchoirs, Bretelles, Gants, Faux-Cols, Manchettes

OCCASION UNIQUE

Le magasin est à remettre.

16279-7

Le magasin est à remettre.

OCCASION UNIQUE

BANQUE FÉDÉRALE (Société Anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 27 Novembre 1896

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, mais 1/2 % de commission, de papier bancaire sur.

	Exc.	Cours
France	Chèque Paris	100 22 1/2
	Court et petits effets longs	100 22 1/2
	3 mois) acc. françaises	100 23 3/4
	3 mois) min. fr. 3000.	100 25
	Chèque min. L. 100	25 29 1/4
Bombes	Court et petits effets longs	4 25 38
	2 mois) acc. anglaises	4 25 38 1/4
	3 mois) min. L. 100	4 26 29
	Chèque Berlin, Francfort	5 124 15
Allema.	Court et petits effets longs	5 124 15
	3 mois) acc. allemandes	5 124 17 1/2
	3 mois) min. M. 3000.	5 124 22 1/2
	Chèque Gènes, Milan, Turin	5 95 15
Italie	Court et petits effets longs	5 95 15
	2 mois, 4 chiffres	5 95 30
	3 mois, 4 chiffres	5 95 35
	Chèque Bruxelles, Anvers	4 110 07 1/2
Belgique	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3 100 15
	Mon. acc., bill., mand., 34 et ch.	3 100 07 1/2
Amsterd.	Chèque et court	3 1/2 209 05
Roserd.	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3 1/2 200 10
	Mon. acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	4 2 05
Vienne	Chèque et court	4 24 76
	Petits effets longs	4 24 85
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4 24 85
Suisse	Jusqu'à 4 mois	4 1/2 pair
Billets de banque français		100 21 1/4
	allemands	124 12 1/2
	russe	2 67
	autrichiens	210 60
	anglais	25 28
	italiens	95
Reposons d'or		100 15
Souverains		25 25
Fièces de 20 marks		24 83

AVIS

Le public est informé qu'on peut se procurer, au prix de 1 franc l'exemplaire, au BUREAU DE CONTRÔLE, le nouveau

H 3101-C 17396-3

Recueil officiel des dispositions en vigueur sur le contrôle et le commerce des matières d'or et d'argent en Suisse.

Docteur de SPEYR Médecin-Oculiste

ÉTABLI à la Chaix-de-Fonds, rue Léopold-Robert 76. Consultations pour les maladies des yeux et la faiblesse de la vue de 10 à 11 h. et de 1 à 3 h., TOUS LES JOURS, sauf le jeudi et le dimanche. Consultations gratuites, le mardi et samedi, de 11 h. à midi. Clinique pour opérations et traitement. 17080-18

Adolphe RYCHNER

Entrepreneur, NEUCHÂTEL

REPRÉSENTANT: 6591-18

Paul-Auguste DUCOMMUNE Rue du Progrès 3, Chaix-de-Fonds

Vente et pose de tous genres de carrelages. Mosaïque. Revêtements en faïence et en ciment coloré. Tapisserie en toile maroquinée, décorée à l'huile. Papiers peints. Vente en gros et en détail de Ciment Portland, prompt, romain, Chaix-bûtte et Gypse. Gravier de jardin.

Ouverture du Magasin Alimentaire

79, Rue du Progrès 79.

Tous les jours, grand choix de Fruits et Légumes frais. Bœufs et bonnes Pommes de terre. Prix du Marché. 17202-4 A. SCHURCH.

MODES

Beau choix de Chapeaux garnis et non garnis pour Dames et Fillettes.

FOURNITURES Fleurs, Plumes, Rubans, Voilettes, Pêluches, Velours, Épingles, Aigrettes dep. 10 c.

Cravates et Bretelles

Nos marchandises sont de bonne qualité et à prix avantageux. AU 9600-244

Grand Bazar du Panier Fleuri

Fonderie, Fabrique de Machines et Usines de Métal, "Turicum"

Altstetten - Zurich - Rorschach

BORNER & C^{IE}

Fabrique spéciale pour Machines à triturer

Casseuses, Broyeurs, Presses à cylindres Hélices à broyer, Tournants de moulin, Cribles et Trieurs Mélangeurs, Élévateurs à godets, Ascenseurs

Machines à boulets, Moulins centrifuge

Machines à briques et à tuiles, Tables à découper, Moulins Découpeurs pour l'argile, Brasseuses, Presses à tuyaux Presses pour taitières, Presses revolver pour tuiles à emboîtements

Presse hydrauliques

pour briques en ciment et en scories

PRESSES A BRIQUES en ciment, marchant au moteur ou à bras

Presses pour carreaux, Planelles, etc., Moulins pour tuyaux

Grues à vapeur, à main, à pivot, etc.

(M-12109-z)

Installations complètes de

16451-3

TUILERIES, POTERIES & FABRIQUES DE CIMENT

Briqueteries et Fabriques de pierres artificielles

Meilleures références. Catalogues illustrés.



Articles de Ménage et d'éclairage Grand choix. Bon marché. L.-A. CHALIER 3, rue du Marché 3

ORFÈVRE - BIJOUTERIE

E. Richard-Barbezat

25, Léopold Robert LA CHAUX-DE-FONDS Léopold Robert 25

Grand choix dans tous les Articles.

Alliances or 18 karats, depuis 12 fr.

Fabrication et Rhabillages.

Envois à choix sur références.

TÉLÉPHONE - TÉLÉPHONE 17197-10

Second arrivage!

Huiles de foie de Morue fraîches

Importation directe!

Huile de foie de Morue purifiée. — Huile de foie de Morue claire

SPÉCIALITÉ:

Huile de foie de Morue ambrée, dépurée, recommandée aux personnes souffrant de l'estomac, ainsi qu'aux enfants en bas âge.

16259-4

DROGUERIE

E. PERROCHET FILS

4, rue du Premier-Mars 4

vis-à-vis de l'Hôtel du "Guillaume Tell" LA CHAUX-DE-FONDS

Brasserie Muller Frères

24, Rue Saint-Pierre 24.

Bières d'Exportation

BRUNE genre MUNICH

ET 13310-82

BLONDE genre PILSEN

Première qualité

EN FUTS ET EN BOUTEILLES

Livraison à domicile.

TÉLÉPHONE



Vins fins d'Espagne

Importation directe

Malaga noir, Malaga doré, Moscatel, Madère, 1 fr. 30 la bouteille (verre perdu). Xérès, Malvoisie et Porto rouge, 1 fr. 50 la bouteille (verre perdu). En litres, Malaga noir et Malaga doré, 1 fr. 65 le litre (verre perdu), par petits fûts de 16 litres, 1 fr. 40 le litre.

Rabais par quantité. Toutes ces marchandises sont de première qualité et proviennent des premières maisons d'Espagne.

Vin rouge garanti naturel, à 40 et 50 c. le litre.

Vermouth de Turin, Absinthe, Cognac, Fine Champagne, Rhum de la Jamaïque, Eau-de-vie de marc, Bitter Dennler, Kirsch de Schwytz (médaille d'or à l'Exposition de Genève), Neuchâtel blanc en bouteilles. 8917-5

Toutes ces marchandises sont de première qualité.

Paul PEYTREQUIN,

15, Rue Fritz-Courvoisier 15.

Cave, rue Léopold-Robert 10 (entrée du côté Est, vis-à-vis de la Boucherie Funck); ouverte tous les Samedis, depuis 5 heures du soir. — Dépôt chez M. Numa Hertig, rue du Progrès 101 a, au 1er étage à gauche, pour les vins fins d'Espagne. Se recommande.

Attinger Frères, Neuchâtel

Viennent de paraître: 17496-1

Braves Garçons

par L. CHARLIER.

1 vol. in-12, avec couverture chromo, 2 fr. 50

Entre amies

Union des femmes pour le bien. — Aux femmes riches — Petits miroirs, par T. COMBE. — Un vol. cartonné, 2 fr. H-11351-N

Les Asiles pour la GUÉRISON des BUVEURS

par le Dr CHATELAIN.

Brochure in-8, 40 cent. — Se vend au profit de l'Asile neuchâtelois.

TENANCIER DE CAFÉ

Pour un café bien placé et achalandé, à la Chaix-de-Fonds, on demande un tenancier capable qui puisse disposer d'un petit capital ou donner des garanties. — Adresser offres précises et détaillées, sous chiffres G. A. 17300, au Bureau de l'IMPARTIAL. 17372-1

Occasion exceptionnelle

A vendre

Machine à vapeur verticale avec sa chaudière, force 2 chevaux, moitié prix de sa valeur. — Adr. offres à M. Blattner, médecin, à Neuchâtel. 17463-3

Pour cause de décès LIQUIDATION

à prix très réduits d'un Magasin de Papeterie et Maroquinerie

On cherche un preneur disposé à reprendre le dit magasin avec l'agencement et l'outillage pour reliure et gainerie, ainsi que les marchandises; le tout serait cédé à très bas prix. Le magasin jouit d'une bonne clientèle. — S'adresser à M. Aug. PIMPER, rue du Premier-Mars 6, La Chaix-de-Fonds. 16862-2

Foin

On cherche à acheter 40 à 50 quintaux de foin, première qualité. Pour traiter, s'adresser à MM. Tirozzi frères, rue Léopold-Robert 21. 17569-2

Saison d'Hiver

Grande Exposition de CHAPEAUX MODÈLES de Paris

Immense choix de Chapeaux garnis depuis l'article ordinaire au plus riche.

SPÉCIALITÉ DE CAPOTES pour Dames.

Chapeaux non garnis, Velours, Rubans, Aigrettes, Plumes, etc.

BAZAR Neuchâtelois

Vente au comptant. Escompte 3 %

Billard. A vendre, faute d'emploi, à un prix dérisoire, un bon billard et tous ses accessoires. — S'adresser à M. L' BOVARD, à Cully. H 14344-L 16851-1

Demandez

dans les dépôts de la Société Coopérative de Consommation le

CHOCOLAT DU LÉMAN

à PRIMES à 1 fr. 40 la livre. 15622-2

Les plus vastes Magasins de Vêtements et Pardessus pour Hommes et Enfants

Vis-à-vis de la
Fontaine monumentale
Chaux-de-Fonds

LA
CITÉ OUVRIÈRE
JOSEPH HIRSCH

Vis-à-vis de
l'Hôtel de la Fleur-de-Lys
Chaux-de-Fonds

Maison correspondante de la Manufacture Suisse d'Habillments, ayant obtenu, à l'Exposition de Genève, la Médaille d'or, pour la qualité de tous ses produits

17599-1

Grand Réassortiment

MANTEAUX D'OFFICIERS avec capuchon mobile doublés de satin Fr. 65, 60, 55, 45 et	35	MANTEAUX PÈLERINE doublés de tartan laine noirs, bleus et bruns Fr. 55, 45 et	35	PARDESSUS HABILLÉ en drap uni et diagonal avec et sans col velours Fr. 60, 55, 45, 30 et	35	Pèlerines avec capuchon mobile p ^r hommes depuis fr. 15 à 28
COMPLETS POUR HOMMES drap d'hiver, coupe élégante façon veston, rond ou croisé Fr. 60, 55, 50, 45, 30 et	35	COMPLET en drap foncé façon jaquette pour cérémonie et soirée Fr. 65, 60 et	50	VÊTEMENT drap noir uni façon redigote pour deuil et mariage Fr. 70 et	75	Pèlerines pour enfants et jeunes gens depuis fr. 7.50 à 15

Assortiment considérable de PANTALONS en tous genres, dep. 7, 8, 10, 12, 15 et 20 fr.

Grande spécialité de PARDESSUS et VÊTEMENTS pour Enfants et Jeunes Gens

Riche assortiment de ROBES DE CHAMBRE, en drap double-face, très confortables, depuis 25 fr. à 45 fr.

**CREDIT MUTUEL
Ouvrier**

Remboursement des dépôts de la Série C, 7^e émission, dès le mercredi 6 janvier 1897.
Une nouvelle série C, 8^e émission, s'ouvrira le 2 janvier 1897. On délivre des carnets dès maintenant.
TOUS LES CARNETS DE DÉPÔTS seront retirés dès le 26 décembre 1896 pour y ajouter les intérêts et procéder à leur vérification

Escompte, comptes courants, prêts sur titres et hypothécaires, recouvrements, garde, achat et vente de titres, encaissements de coupons, rentes viagères, contrats d'assurances sur la vie Le Phénix, et contre les accidents La Rhénania, aux meilleures conditions.

A vendre de gré à gré 4 maisons, bien situées et en bon état d'entretien, à de favorables conditions.
Plusieurs logements à louer pour St-Martin 1896 et St-Georges 1897. 16020-11

Charcuterie et Comestibles
Mme Vve Marie SANDOZ
27, Rue de la Demoiselle 27.

Porc salé, désossé, le demi kilo,	70 c.
Porc fumé, désossé »	80 c.
Jambon, »	75 c.
Cervelas et Gendarmes, la pièce	15 c.
Choucroute, le kilo	25 c.
Vermouth ouvert, le litre	85 c.

TABACS & CIGARES 16421-8

ÉPICERIE
Rue du Progrès 57

Excellent Vin rouge à 30 et 40 cent. le litre.
Vin blanc de Neuchâtel, 60 ct. le litre.
Vermouth 95 cent. le litre.
Malaga doré à fr. 1.20 le litre.
Lards, Saucisses et filets de porc, fumé à la campagne.
Saindoux à 1 fr. la livre.
Choucroute.
Quartiers de pommes.

Encore une certaine de CORSETS en liquidation. 17490-19

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Edmond Robert
Rue D. JeanRichard 20.

Toujours bien assortie en viande de bœuf Ire qualité, Veau, Mouton, Porc frais, salé et fumé Saucisses à la viande et au foie, Jambon roulé, Saucissons de Lyon, Saucisses de Francfort, Choucroute. Les mardis et samedis de chaque semaine, BOUDIN, mode lyonnaise. 14774-14
Se recommande, Edmond Robert.

FROMAGERIE

A remettre un commerce de fromagerie avec magasin, situé au centre des affaires. — Pour renseignements, s'adresser sous L. P. 15581, au bureau de l'IMPARTIAL. 15581-6

Saucisses à la viande

1 fr. le demi-kilo.

Saucisses au foie

50 c. le demi-kilo

Tous les articles de ma fabrication sont faits seulement avec la viande de porc de premier choix.

LARD MAIGRE

FUMÉ, SEC, SALÉ, à 50 c. le demi-kilo

Toutes ces marchandises sont fumées à la mode de campagne.
17339-4 Se recommande, LIARDET,

Il a, Rue du Premier Mars Il a.

10,000 PAIRES
DE
GANTS d'Hiver
pour Messieurs, Dames et Enfants

GANTS JERSEYS, doublés, pure laine.
GANTS JERSEYS, pure laine sans doublure.
GANTS JERSEYS, pure laine. 30 cm. de longueur, bordure d'Astrakan de 10 cm.
GANTS JERSEYS, doublés, bordés de fourrure, avec mécanique et élastique.
GANTS tricotés, en laine de toutes couleurs.
GANTS tricotés, genre anglais. 17220-1

Chaque paire 80 ct. sans exception.

MAGASINS VIENNOIS
6, Place Neuve 6

Volaille grasse

Oies, Canards ou Poules pour bouillon, jeunes et bien engrainés au lait, de toute première fraîcheur, déplumés et vidés, 7 fr. 25 MIEL de table, garanti meilleure qualité, 6 fr. le tout par colis de 9 livres, franco contre remboursement. — L. KAMPFER, Monasterzyska 10 (Autriche). 17350-1

Terrains à vendre

L'hoirie HUBERT-PRINCE offre à vendre les terrains qu'elle possède, rue Léopold-Robert 123 et sur lesquels est situé un bâtiment à l'usage d'écurie, remise et hangar.
Adressez les offres à M Charles TISSOT-HUBERT, rue du Premier Mars 12. 17051-3

Hôtel
CAFÉ DE TEMPÉRANCE
Rue D. JeanRichard 33.

CHAMBRES pour MM. les voyageurs, depuis 70 c. à 1 fr. 30. 16505-3

Pension à la Ration

Tous les Samedis

TRIPES

Tous les Dimanches

BEIGNETS aux pommes et autres.

REPASSSEUSE se recommande. — S'adresser rue de la Demoiselle 96, au 3^{me} étage. 17490-2



GRAND BAZAR PARISIEN

TELEPHONE Rue Léopold-Robert 46, CHAUX-DE-FONDS TELEPHONE Succursale place Neuve et rue Neuve 2.

Grand arrivage de Lampes

1000 LAMPES à anse, dep. 50 cent., pour horlogers, dep. 1 fr. 50.
1000 LAMPES appliquées, dep. 60 ct., articles de luxe jusqu'à fr. 5.50.
1000 LAMPES de table albâtre, complètes, depuis 2 fr. 25.
400 LAMPES à suspension à contrepoids, depuis 7 fr. 50.
Lampes à suspension, ordinaires, depuis 2 fr. 75.
Grand ch. ix de LAMPES MIRACULEUSES à de très bas prix.
ABATJOUR en papier, genres va iés, depuis 10 cent.
ABATJOUR opale, depuis 40 cent.
TUBES de lampes, ordinaires, 2 pièces pour 15 cent.
TUBES à gaz, depuis 1 fr. 50 la douz., en cristal à 30 cent. pièce.
ALLUME-FEUX incombustibles, à 30 cent. pièce. 15563-1
Un nouveau genre de tubes pour lampes en cristal, éclairant 3 fois plus que l'ordinaire sera vendu 15 ct. pièce. Entrée libre.

AU MAGASIN

de **M^{me} veuve L'Eplattenier**

66, RUE DU PARC 66 — (Entrée rue Jardinière)

Viennent d'arriver toutes les marchandises d'hiver, telles que :

- | | |
|-------------------------------|----------------------------|
| Gilets de chasse ou Spencers. | Fançons pour dames. |
| Camisoles. Caleçons. | Capots et Bérêts. |
| Bas et Chaussettes. | Jupons en tous genres. |
| Châles russes. | Tabliers » » |
| Châles trois coins. | Corsets, Busos. |
| Cravates et Bretelles. | Laines à tricoter. 14750-1 |
| Pèlerines et Figaros. | Gants en peau et autres. |

Tous les articles pour enfants, dont le détail serait trop long, etc.
Toutes les marchandises sont fraîches, de bonne qualité, et à des prix très avantageux. Se recommande au mieux, La Susdite.

A la grande Cave alimentaire

Rue Léopold-Robert 9 et rue du Parc 67

A vendre des belles Pommes de terre rouges et blanches, à 1 fr. 40 la mesure, 8 fr. les 100 kilos et des Ailés roses, à 1 fr. 50 la mesure. Beaux Oignons, à 2 fr. la mesure, belles Noix, Carottes, Choux-raves, Raves, Racines rouges, Choux, etc., ainsi que belles Pommes et des Légumes frais, à des prix très modérés.
Les deux caves seront ouvertes tous les jours, de 8 h. du matin à 9 h. du soir. 17494 5 HIRT-FREITAG.

Avis important

Corsets

des meilleures marques, véritable baleine, donnant une



CORSETS
hygiéniques

gracieuse, se trouvent en grand choix et à prix modérés, aux 12593-6

MAGASINS
de
L'Ancre, Chaux-de-Fonds

Visiteur-Règleur

Une bonne fabrique de montres demande un habile visit-ur-règleur pour petites et grandes montres ancre et cyl Gage 7 à 7 fr. 50 par jour. Références exigées. — Adressez offres sous chiffres G. G. 47342, au bureau de l'IMPARTIAL. 17342-1

PENSION-FAMILLE

On offre chambre et pension à prix modéré, dans une jolie localité au bord du lac de Bienn. 17341-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emile Schmitt

Comptabilité-Correspondance
12, Rue Jaquet-Droz 12.

A partir du 27 Novembre, les bureaux et atelier

Henri-Albert DIDISHEIM

sont transférés 17566-2
Rue Daniel-JeanRichard 43

L'Hôtel du LION-D'OR

demande 16007-2
quelques bons pensionnaires
H. Immer-Leber.

TERMINEUR. Un repasseur-terminer de compléments entrerait en relations avec une maison qui lui fournirait boîtes et mouvements pour la terminaison de répétitions à quarts et à minute. 17345-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

La Fabrique LA TERRASSE, LE LOCLE, demande pour entrer de suite plusieurs Polisseurs, Finisseurs et Aiveuses de boîtes, ainsi que des Remonteurs, Sertisseurs, Pivoteurs et Acheveurs.
17517-2

Pivoteur. On demande de suite un bon pivoteur ancre, pour travailler dans des pièces 17 et 19 lignes; ouvrage facile, de 6 à 9 francs le carton; on donnerait aussi du travail à domicile. — Envoyer échantillons à M. Jules Emile Girard, rue du Stan 1, Saint Imier. 17465-2

Remonteurs. On demande pour entrer de suite 2 bons remonteurs pour la petite pièce. — S'adr. rue du Parc 1, au 3^{me} étage. 17464-2
A la même adresse, on demande plusieurs sertisseurs de moyennes.

Remonteur. On demande un remonteur au courant de la petite pièce; on donnerait aussi des remontages à domicile. Ouvrage suivi et régulier. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 17503-2

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or. — S'adresser rue du Collège 15 au 2^{me} étage. 17500-2

Remonteur. Un bon remonteur pour petites pièces pourrait entrer de suite au comptoir Henri DuBois, rue du Manège 11. 17503-2

Remonteur. On demande un bon remonteur pour grandes pièces ancre. Moralité exigée. Place stable. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 17501-2

Repassseurs. Quelques bons repasseurs sont demandés de suite. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 17499-2

Sertisseuse. Dans un atelier de pierreries de la localité, on demande une bonne sertisseuse de moyennes. Moralité exigée. Entrée de suite. Travail suivi. 17497-2
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Doreurs. Un ouvrier graveur, et une ouvrière doreuse pourraient entrer de suite chez M. G. Gusset, rue St-Pierre 14. 17523-2

Apprenti. On demande comme apprenti charbon un jeune garçon de 14 à 16 ans, honnête et robuste. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. & Co demandent un commissionnaire-emballleur. Entrée immédiate. Louie de se présenter sans bonnes références. 17513-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider dans un petit ménage et garder un enfant. — S'adr., entre midi et 1 heure, à M. Sodani, rue du Maréchal 9A. 17526-2

Jeune garçon. On demande pour de suite un jeune garçon de 14 à 15 ans comme aide et pour les commissions. — S'adr. au magasin A. Jaccard, rue de la Demoiselle 45. 17474-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser chez Mme Bopp, rue Léopold-Robert 25. 17473-2

Servante. On demande une bonne à tout faire, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. — S'adr. rue Léopold Robert 76, au premier étage. 17240-2

Boitiers. Deux tourneurs et un acheveur acier, travail lucratif, peuvent entrer à la Fabrique du Rocher, à Neuchâtel. 17518-1

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier sachant bien graver et gratterboiser. — S'adresser à M. Ducommun-Pécaut, rue de la Paix 74. 1343-1

Adoucesseuse. On offre des adoucissements de mouvements à faire à la maison. — S'adr. rue du Nord 157, au 1^{er} étage, à gauche. 17325-1

Guillocheur. On demande de suite un bon guillocheur — S'adr. chez M. Modeste Bregnard, Porrentruy. 17346-1

Emboîteurs. On demande des emboîteurs pour Lépins et Savonnettes. — S'adr. au comptoir rue du Doubs 67. 17338-1

Doreuse. On demande de suite une ouvrière doreuse. Moralité exigée. — S'adresser rue des Fleurs 7 au rez-de-chaussée. 17364-1

Quantièmes. On demande un bon poseur de quantièmes, ou à défaut un jeune homme sachant limer et tourner. — S'adresser Boulevard de la Fontaine 20, au 1^{er} étage. 17361-1

Remonteurs. On demande un bon remonteur de rouages pour petites pièces genre courant. Rétribution à la journée selon capacités. — S'adr. au comptoir, rue du Progrès 57. 17378-1

Apprenties. On demande des jeunes filles comme apprenties chemisères-lingères. — S'adresser chez Mme Nobs, rue Centrale 55, Biègne. 17348-1

Jeune fille. On demande une jeune fille allemande pour faire un ménage et soigner des enfants. — S'adr. à la boulangerie place Neuve 12. 17321-1

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon libéré des écoles pour faire les commissions. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 17387-1

Servante. On demande de suite une fille d'un certain âge et de toute moralité pour faire un ménage. — S'adr. à la charcuterie Hauser, rue de la Paix 65. 17261-1

Graveur. On demande de suite un ouvrier graveur-traceur et sachant bien faire le millefeuille genre anglais — S'adr. à l'atelier Th. Grassl, rue du Progrès 34. 17496-1

Apprentie. On demande pour tout de suite une jeune fille honnête comme apprentie polisseuse de boîtes or. — S'adr. rue de la Demoiselle 118, au 3^{me} étage, à gauche. 17323-1
A la même adresse, on offre à vendre une machine à coudre et un petit fourneau à coke. 17323-1

Servante. On demande de suite une servante connaissant bien les travaux du ménage. 17374-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Graveurs. On demande pour entrer le plus vite possible deux ouvriers graveurs sur or. Ouvrage assuré. S'adresser à M. Ch. Debrot, décorateur, Evens 33, LOCLE. 17391-1

Graveur. Un graveur d'ornements sachant champlever l'émail pourrait entrer de suite à l'atelier rue du Grenier 34. 17428-1

Commissionnaire sérieux, de préférence parlant français et allemand, est demandé chez GROSCH & GREIFF. 17406-1

Graveurs. Deux bons ouvriers graveurs sont demandés de suite à l'atelier A. Aeschlimann, à Renan. Ouvrage assuré. 17309-1

A louer de suite plusieurs petits logements situés rue Fritz-Courvoisier 29. 17621-3
Pour le 23 Février, un logement de 2 pièces à l'entresol, rue du Nord 59.

Pour St-Georges 1897, logements de 2 et 3 pièces avec atelier de 8 fenêtres, situés rue du Parc 1. — Un logement de 3 pièces, corridor, alcôve, etc rue du Parc 3. — Un logement de 3 ou 4 pièces avec lessiverie, cour et jardin potager, rue du Nord 61. — S'adresser au bureau J. Schœnholzer, rue du Parc 1, entre 11 h. et midi ou entre temps, rue du Nord 61 17626-3

Logement. A remettre de suite un beau petit logement, au soleil levant et composé de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Jean Haas, rue du Casino et rue Jaquet-Droz 28. 17626-3

Appartement. A louer pour St-Georges 1897, un appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 8. 17604-3

Logement. A louer pour St-Georges propriété un logement composé d'une belle grande chambre, cuisine et dépendances. 17619-3
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour St-Georges, dans une maison d'ordre, située près de la Place du Marché, un logement de 2 pièces, corridor, exposé au soleil — S'adresser au propriétaire rue du Premier Mars 10, au 1^{er} étage 17635-3

Joli quatrième à louer de suite ou pour époque à convenir, composé de deux chambres et cuisine; appartement au soleil. — S'adresser rue Léopold Robert 72, au 1^{er} étage. 17373-2*

Chambre. A louer de suite une chambre indépendante et au soleil. — S'adresser rue de la Ronde 43, au 2^{me} étage, à gauche 17636-3

Logement. A louer pour le 23 avril 1897, au premier étage un beau logement de 3 pièces et dépendances. — S'adresser Place d'Armes 14, à l'épicerie. 17457-6

Appartement. A louer pour St-Martin 1897, ou au besoin pour Saint-Georges, un grand appartement moderne de 8 chambres et dépendances, exposé au soleil. — S'adr. à M. N. Kreutter-Bourquin, rue Jaquet Droz 32. 17470-5

Appartement. A louer pour St-Georges 1897, au Petit Château, un petit appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. E. Bolle-Landry, bijoutier. 17495-5

Logement. A louer pour la rue de St-Georges 1897 un logement de 4 pièces, situé au 1^{er} étage, rue Léopold Robert 30, dépendances et iverrie. Réparations au gré du preneur. Convient pour bureaux et comptoir. — S'adresser à M. Kohler-Barbey, magasin de cigares, rue Léopold Robert 27. 17397-2*

A louer pour St-Martin 1897, un appartement de 4 pièces avec un magasin au sous-sol; conviendrait pour n'importe quel genre de commerce, situé à l'angle de la Place de l'Ouest. — S'adr. rue de la Paix 39, au 2^{me} étage. 16859-3*

A louer au 1^{er} étage, dans la maison d'ordre rue de la Demoiselle 56, un logement de 4 pièces, dont deux avec alcôve, corridor fermé et une chambre pour servante, pour le 23 Avril 1897 — S'adresser pour le visiter à M. Colin, fabricant de cadrans, dans la même maison. Dans la maison rue D.-Jean-Richard 31, au 2^{me} étage, un joli petit LOGEMENT de 2 pièces et dépendances, pour le 23 Avril 1897. — Pour le visiter, s'adresser à Mme Martin, dans le dit logement. 17509-2

Appartement. A louer pour St-Georges, un appartement de quatre pièces, alcôve et dépendances, au 1^{er} étage d'une maison d'ordre, cour et jardin. Prix 600 fr. — S'adresser à Mme Veuve Stark, rue du Puits 1, au 2^{me} étage. 17483-2

Logement. A louer pour St-Georges 97, rue du Collège 7, un beau logement de 4 grandes pièces et dépendances, au 2^{me} étage, situé aux abords immédiats de la prochaine circulation du tramway. — S'adr. rue du Collège 7, au 1^{er} étage 16827-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, à un ou deux Messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 76, au 2^{me} étage, à droite. 17484-2

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante, à une ou deux personnes de moralité. — S'adresser rue Léopold-Robert 18A, au 2^{me} étage. 17485-2

Chambre. A louer de suite, à des personnes solvables, une chambre non meublée. — S'adresser entre midi et 1 h. et le soir après 8 h., rue de la Demoiselle 6, au 3^{me} étage. 17487-2

Chambre. A louer une chambre non meublée, bien exposée au soleil. — S'adresser chez M. Schlup, rue de la Demoiselle 88, au 2^{me} étage, à droite. 17488-2

Chambre. A louer une chambre indépendante et meublée à un monsieur d'ordre et solvable. — S'adr. rue du Puits 8, au 3^{me} étage, à gauche. 17520-2

Cabinet à louer de suite à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. rue de l'Industrie 7, au rez de chaussée, à droite. 17479-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adr. rue de la Demoiselle 124, au 2^{me} étage, à gauche. 17473-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée à une ou deux personnes tranquilles — S'adr. rue du Parc n° 91, au rez-de-chaussée, à droite. 17477-2

Chambre. A louer une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser à M. Leuba, rue de la Paix 47. 17445-2

Chambre. A louer une chambre inoccupée et non meublée, exposée au soleil et chauffée. — S'adr. rue du Progrès 119, au 1^{er} étage. 17472-2

Chambre. A louer pour le 1^{er} Décembre une chambre bien meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 96, au 2^{me} étage. 17486-2

Appartements. A louer pour le 23 avril 1897 plusieurs jolis logements de 2 chambres, alcôve et dépendances, bien exposés au soleil et dans maison d'ordre. — S'adresser rue du Doubs 113 au 1^{er} étage. 17117-2

La Cibourg. A louer de suite à la Cibourg, près de la gare, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, part de jardin, ainsi qu'un bel atelier. 16817-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Logement. Pour le 23 Avril 1897, un beau petit logement de deux pièces avec cuisine et dépendances, au 1^{er} étage d'une maison d'ordre. Prix 365 fr. avec eau; plus un sous-sol de 2 pièces, cuisine et dépendances. Prix 315 fr. avec eau — S'adresser à M. Mamie, rue de l'Industrie 13, au 1^{er} étage 17132-5*

Maison. A louer de suite ou pour St-Martin une maison de 3 chambres, cabinet, etc., avec une écurie, grange et cour, située au centre du village. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 49. 156-9-11*

Logement. A louer de suite ou pour époque à convenir, un grand appartement de 6 à 7 pièces, au 1^{er} étage d'une maison située au centre de la ville et sur la rue la plus fréquentée. 16854-12*
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL

A louer rue Léopold Robert 64, un grand magasin avec appartement. — S'adresser même maison au 1^{er} étage. 14369-25*

Jolis appartements modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou plus tard. — S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 8830-151

Logements. A louer de suite deux logements exposés au soleil. — S'adresser à M. Paul Bouquet, menuisier, aux Crossettes n° 39 (ancienne maison Schwob-Weill). 17353-1

Chambre. A louer une belle grande chambre à 2 fenêtres, indépendante et située au soleil levant. — S'adresser chez M. Armand Rosellaz, rue du Grenier 26. 17346-1

Chambre. A louer, au centre du village, une belle chambre meublée, à un Monsieur travaillant dehors. 17216-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une grande chambre, à deux fenêtres, non meublée, située au soleil. — S'adr. rue de l'Industrie 5, au 1^{er} étage. 17385-1

Chambre. On offre à louer une belle grande chambre non meublée exposée au soleil, place Neuve 12 — S'adresser à M. Jaquet, notaire. 17334-1

Chambre. A louer de suite une belle grande chambre meublée, bien exposée au soleil, à un ou deux messieurs. — S'adresser rue de la Promenade 23A, au 2^{me} étage, à droite, chez M. Robert. 17332-1

Chambre. On offre à louer une chambre non meublée, exposée au soleil, avec part à la cuisine et dépendances si on le désire. — S'adr. rue de la Demoiselle 186. 17331-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, située au soleil. On peut y travailler. — S'adr. à l'épicerie, rue du Collège 21. 17330-1

On offre la couche à un monsieur travaillant dehors. — S'adr. rue de la Ronde 9, au 1^{er} étage. 17329-1

Cabinets. A louer de suite 2 cabinets séparément avec part à la cuisine. — S'adresser à M. Binggely, rue de l'Hôtel-de-Ville 67. 17324-1

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité. — S'adr. chez Mme Stockburger-Cucha, rue des Fleurs 9, au rez-de-chaussée, à droite. 17383-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et indépendante, à un Monsieur ou une dame de toute moralité. — S'adresser rue du Grenier 26 au rez-de-chaussée. 17370-1

Chambre. A remettre de suite une belle grande chambre bien meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue du Collège 23, au 3^{me} étage, à gauche. 17369-1

Chambre A louer une chambre meublée à un ou deux Messieurs travaillant dehors. 17366-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, exposée au soleil, à 2 messieurs d'ordre. — S'adr. chez M. Matile, rue du Parc 66, au 1^{er} étage. 17377-1

Logement. A louer de suite, pour cas de 3 pièces, 2 alcôves et dépendances, situé au 1^{er} étage, rue Léopold-Robert et au centre des affaires. 17082-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un ménage de deux personnes demande à louer pour St-Georges 1897, dans une maison moderne et de premier ordre, un bel APPARTEMENT de 3 ou 4 pièces. — S'adresser Case postale 483, sous initiales M. S. 17648-3

On demande à louer pour St-Georges 1897 un appartement de 3 ou 4 pièces, situé autant que possible à proximité du nouveau Contôle. — S'adresser à M. Léon Vurpillat, rue du Puits 25. 17647-3

Jeune Monsieur de toute moralité demande à louer une CHAMBRE et si possible PENSION dans une bonne famille, où il jouirait de la vie de famille. — S'adresser sous chiffres K. R. 17480, au bureau de l'IMPARTIAL. 17480-2

Un Monsieur tranquille et solvable demande à louer pour le 1^{er} Décembre, une CHAMBRE bien meublée et indépendante, au soleil et si possible au centre du village. — S'adresser au café des Amis, rue du Premier Mars 9 17508-2

Un jeune homme demande une bonne chambre si possible avec une jolie chambre, située pas loin de la place du Marché. — S'adresser les offres avec prix sous initiales T. K. 17476, au bureau de l'IMPARTIAL. 17476-2

On demande à louer une chambre indépendante, si possible avec piano. — S'adresser les offres sous U. F. 17381, au bureau de l'IMPARTIAL. 17381-1

On demande à acheter 200 litres de des à la teinturerie E. Beyer, rue du Collège 21, 17652-3

Cartons d'établissement 18 ou 19 lig., usagés, sont demandés. — S'adresser au Comptoir rue du Pont 4. 17000-2

On demande à acheter d'occasion un beau et bon piano moderne, de préférence noir. Inutile de faire des offres si l'article n'est pas de premier choix. — S'adr. sous chiffre M. S. case postale 483. 17651-3

Cartons. On demande à acheter des cartons d'établissement pour mètre et mètres 18 lignes. — S'adresser rue Léopold Robert 57, au 1^{er} étage. 17376-1

A vendre pour cause de santé, un beau tour de polisseuse de boîtes et les outils de finisseur, ainsi que les outils de polisseuse d'acier. — S'adresser rue de la Serre 63, au 1^{er} étage. 17627-3

A vendre faute de place, une belle vitrine de magasin avec buffet, très bien conservée. 17606-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une chienne de chasse, pure race courant, 3 couleurs, âgée d'une année. — S'adr. rue de la Balance 17, au 2^{me} étage. 17605-3

A vendre à bas prix, une machine à électriser. — S'adresser rue du Parc 19, au sous sol. 17641-3
A la même adresse, à remettre un CABINET exposé au soleil, à une dame ou demoiselle de toute moralité. 17641-3

A vendre pour cause de départ, un atelier de polisseuses de boîtes, en bon état établis, tables lessivage et divers outils et fournitures pour le finissage. 17640-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

A vendre un beau chien tigré, âgé de 14 mois, bon pour l'homme et la garde. — S'adresser chez M. L. Boillat, rue de la Paix 55bis. 17639-3

A vendre faute d'emploi, à moitié prix de leur valeur, une belle paire de PATINS n'ayant pas été usagés. Ils sont avec monture en aluminium. 17638-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

A vendre à très bas prix, une chaîne longue, 2 lits jumeaux, une valise pour montres, une lanterne pour montres, un potager à gaz, un canapé lit à coussins, un lit levant, quelques lustres à gaz, des jolis tableaux, console, lampe à suspension. — S'adresser à Mme Moch, rue Jaquet-Droz 13. 17637-3

A vendre un potager avec accessoires, très peu usagé, une enseignette, 50 cm. sur 2 mètres, deux petits fourneaux en fonte avec 12 mètres de tuyaux, le tout en bon état. 17481-5
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre des perçages de moyenne, un bon burin fixe pour sertisseur, une gisette pour enfant. — S'adr. rue de la Promenade 7, au magasin. 17468-2

A vendre un burin fixe en bon état, peu usagé et très bon marché. — S'adresser au Café de Tempérance, rue St-Pierre 2. 17507-2
A la même adresse, on prendrait encore quelques pensionnaires solvables.

Attention! A vendre un accordéon viennois, presque neuf, ayant été très peu usagé; prix très avantageux. — S'adr. à l'atelier de MM. Lévy & Frikart, rue du Parc 33. 17475-2

A vendre un magnifique secrétaire, ainsi qu'un bel établi en bois dur, le tout à moitié prix. — S'adresser rue de la Demoiselle 58, au 1^{er} étage. 17367-1

Occasion. A vendre à très bas prix un tour à polir les vis, lapidaire, usagé mais en bon état. — S'adr. rue du Stand 17, au 1^{er} étage, à gauche. 17322-1

A vendre une bonne machine à coudre, un petit fourneau, une pendule et une corniche. — S'adr. rue des Fleurs 9, au rez-de-chaussée, à droite. 17382-1

Perdu hier, près de l'Hôtel central, une montre de dame ainsi qu'une paire de boucles d'oreille or. — La rapporter contre bonne récompense au bureau de l'IMPARTIAL. 17653-3

Perdu. Une apprentie tailleurse a perdu, depuis l'Hôtel-de-Ville sur la place du Marché, un paquet contenant des boutons de nacre. — La rapporter, contre récompense, rue de l'Hôtel-de-Ville 9 17449-3

Perdu mercredi 25 courant, une bourse nickel (nom gravé), contenant quelque argent. — La rapporter contre récomp. rue de la Demoiselle 62. 17579-2

Perdu dans les rues du village un calibri portant le nom de C. Bienz. — Le rapporter, contre récompense, rue de la Ronde 19, au 2^{me} étage, à gauche. 17525-1

Trouvé dans le vestibule de l'Hôtel des Postes, une petite SACOCHE noire pour dame — La réclamer au bureau des Postes. 17577-2

*Non, ce n'est pas mourir, ô brebis du Sauveur!
Que suivre ton Pasteur
Jusqu'en la bergerie,
Ou tu paieras toujours sous l'arbre de la vie!*

Monsieur Jules Farine Beuchat et ses enfants, Paul et Emilie, Monsieur Joseph Farine, ses enfants et petits-enfants, en France, ainsi que les familles Veuve l'Éplatenier Beuchat, Beuchat-Miche, en Amérique, Baumann-Beuchat, Spatig-Beuchat et Beuchat-Vaucher, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle de leur bien-aimée fille, petite fille, nièce et parente

Marguerite FARINE-BEUCHAT, que Dieu a rappelée à Lui vendredi, à l'âge de 4 ans, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 27 nov. 1896. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 29** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue Marie-Alexis-Piaget 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 17623-2

Messieurs les membres des Sociétés suivantes: **Syndicat des ouvriers Monteurs de boîtes, la Solidarité la Bernoise et l'Ornithologique**, sont priés d'assister **Dimanche 29** courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de **Marguerite Farine-Beuchat**, fille de leur collègue, M. Farine Beuchat. 17624-2

Ne pleurez pas mes chers parents

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

DIRECTION BORNIER

Dimanche 29 Novembre 1896 à 2 h. après midi,

MATINÉE LES DEUX GOSSES

Exceptionnellement, mêmes prix que pour la représentation du soir.

Bureaux: 7 1/2 h. Rideau: 8 heures

LE SOIR IMMENSE SUCCÈS ACTUEL du Théâtre de l'Ambigu.

Les deux Gosses

Pièce nouvelle en 2 parties et 8 tableaux de M. Pierre Decourcelle.

Vu l'importance de cet ouvrage, il sera donné seul.

Par suite de traité avec l'auteur, cet ouvrage ne pourra avoir qu'un nombre restreint de représentations.

PRIX DES PLACES

Balcons, 2 fr. 50. — Premières, 2 fr. — Fauteuils d'orchestre, 2 fr. — Parterre numéroté, 1 fr. 50. — Secondes, 1 fr. 25. Troisièmes, 75 centimes.

Billets en vente chez M. Léop. Beck et chez Mme Evard-Sagne, au Casino.

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes. 1758-2

Société Fédérale de Gymnastique L'ABELLE

Samedi 28 Novembre 1896 à 8 h. précises,

Soirée-Choucroute

Tous les membres et amis de la Société sont invités à signer la liste jusqu'à vendredi, au local, café Charles Auguste Girardet, rue de l'Industrie 11. 17394-1 Le Comité.

RESTAURANT DE MI-COTE

ancienne route du Doubs. 17586-2

Dimanche 29 Novembre 1896 dès 7 h. du soir,

Souper aux tripes et Lapin

Se recommande, C. BALMER.

Brasserie TIVOLI

PLACE D'ARMES

SAMEDI, dès 8 heures du soir,

Souper aux tripes

17538-1 Se recommande, Th. Steffen.

Café de l'Arsenal

Tous les SAMEDIS soirs, dès 7 1/2 heures 17593-50

TRIPES-TRIPES

FONDUES à toute heure.

Se recommande, Le Tenancier.

Hôtel de l'Aigle

TOUS LES SAMEDIS SOIRS dès 7 1/2 heures 17590-1

Souper aux tripes et Lapin

Restauration à toute heure.

Chambres confortables.

Se recommande, FRANZ MISTELI.

Brasserie Centrale

Restauration à toute heure DINERS

TOUS LES SAMEDIS SOIRS à 7 1/2 heures 14275-18

TRIPES à la Mode Neuchâteloise.

Se recommande, C. FRÉSARD.

Café de la Place

TOUS LES JOURS 14020-10

CHOUCROUTE

avec viande de Porc assortie.

Saucisses de Francfort

FONDUES A TOUTE HEURE

Se recommande, R. BRUGGER.

Restaurant des Armes-Réunies

(Grande Salle)

Dimanche 29 Novembre 1896 dès 2 1/2 h. après midi,

Grand Concert

donné par la Société de musique

la „Philharmonique Italienne“

de notre ville.

sous la direction de M. CASADEI, prof.

PROGRAMME NOUVEAU

Entrée libre

Kassaeröffnung 7 Uhr. Anfang 8 Uhr. Sonntag den 29. November 1896

NOVEMBER-FEIER

des Grütlivereins Chaux-de-Fonds (DEUTSCHE SECTION) 17608-2

unter gefälliger Mitwirkung des Grütli-Männerchors (Direct. Herrn Ch. Taucher) des Grütli-Turnvereins und des Theater-Clubs

Nach Schluss des Programms

Soirée Familère

Eintritt: 50 centimes.

Programm an der Kasse



Gesang - Gottesdienst!

Nächsten Sonntag den 29. November, Nachmittags 2 Uhr, wird in der Methodistenkirche, rue du Progrès 36, ein Gesang-gottesdienst gehalten werden. — Gesänge durch den gemischten Chor, Quartett, Solo, sowie Violin mit Harmoniumbegleitung werden abwechselnd vorgetragen. Auch werden einige kurze Ansprachen gehalten. Zu diesem fröhlichen Festchen erwarten wir ein volles Haus. 17592-2

Eintritt: 50 Cts.

CARÉ-BRASSERIE
J. Schiele
8, rue du Collège 8, vis-à-vis de la Cuisine Populaire.
SAUCISSES DE FRANCFORT avec Meerrettig. VÉRITABLE 16899-6

Choucroute de Strasbourg avec viande de porc assortie.
Nürnbergger
ochsenmausalat
Salade au Muscadin de bœuf
Fondues à toute heure J. SCHIELE. Se recommande.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE Edouard SCHNEIDER

Rue du Soleil 4

BŒUF français, 1re qual. à 75 ct. le 1/2 kg.
Beau gros VEAU, à 60 ct. le demi-kilo. 17609-6 Se recommande, Ed. Schneider.

BRASSERIE GAMBRINUS

OTTO ULRICH 24 - Rue Léopold Robert - 24.

Tous les jours,

CHOUCROUTE

avec viande de porc assortie.

VÉRITABLES

SAUCISSES de FRANCFORT

avec Meerrettig.

ESCARGOTS

On sert pour emporter. 13808-21* Se recommande.

J. GAEHNER
GRAND CHOIX de RIDEAUX
10 PLACE NEUVE 10

MAGASIN DE LAINAGES & MERCERIE

14320-6

A. GRABER

10 - Rue Fritz-Courvoisier - 10

Joli assortiment en Gilets de chasse, Jupons, Corsets, Pantouffes, Châles russes, Tabliers, Tailles blouses, Caleçons, Pélerines, Gants, Bas, Chaussettes.

Se recommande au public de la Chaux-de-Fonds et des environs.

BRASSERIE DU CARDINAL

Place de l'Hôtel-de-Ville.

TOUS LES LUNDIS SOIRS dès 7 1/2 h. du soir,

Souper aux Tripes

MACARONIS aux tomates sur commande.

→ TOUS LES JOURS ←

Saucisses de Francfort avec Meerrettig

Choucroute de Strasbourg avec viande de porc assortie.

Excellente Bière genre Pilsen 18976-16 Se recommande.

Bel-Air

Grande Salle

Dimanche 29 Novembre 1896 dès 2 1/2 h. après midi, 17592-2

Grand Concert

donné par l'Orchestre

L'Espérance

sous la direction de M. Séb. Mayr, prof. Entrée: 50 cent.

Programme à la caisse

Messieurs les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison 1896-1897.

GRANDE

BRASSERIE du SQUARE

Vendredi, Samedi et Dimanche à 8 1/2 h. du soir

Grands Concerts

donnés par

Mlle Marthe Blocka de l'Eldorado de Paris.

M. P. Bressy

le baryton populaire de la Scala de Lyon M. BONANOMY, pianiste accompagn.

NOUVEAUTÉS PARISIENNES

Les petites Parigottes, La Pendule de mon voisin, J'ai une Modiste, Les Tambours du Régiment, L'Absent, C'est si gentil, Sérénade de Pierrette, Mlle Caramba, nouveauté avec imitation créée par Mlle Blocka. 17597-2

ENTRÉE LIBRE

RESTAURANT DES Armes - Réunies

Samedi 28 Novembre 1896

à 7 1/2 h. du soir,

SOUPER TRIPES

à la Neuchâteloise

Tête de veau en tortue

17528-1 Se recommande,

Julien FALLET, chef de cuisine.

On sert pour emporter

— Téléphone —

Brasserie Muller

rue Saint-Pierre 22.

Choucroute

avec viande de porc assortie.

Véritables SAUCISSES de Francfort avec Meerrettig.

On sert pour emporter

Tous les Lundis

Gâteaux au fromage FONDUES

Excellentes Bières brune et blonde

Bière en bouteilles et en litres à l'exporté Grand choix de vieux Vins en bouteilles. 17591-6 Se recommande, G. WEBER.

BRASSERIE de la SERRE

(Ancienne Brasserie Hauert).

Escargots

Tous les jours, 15729-99

CHOUCROUTE

avec Charenterie assortie.

Tous les Mercredis, dès 7 1/2 heures,

TRIPES à la mode de Caen

Se recommande, G. Laubscher.

J. GAEHNER
ARTICLES pour ENFANTS et BÉBÉS
10 PLACE NEUVE 10

BRASSERIE de la METROPOLE

Samedi, Dimanche et Lundi, à 8 h. précises du soir,

CONCERT

donné par une 17596-8

TROUPE FRANÇAISE

pour la première fois à la Chaux-de-Fonds

Dimanche, dès 2 1/2 heures,

MATINÉE ENTREE LIBRE

Grande Salle de BEL-AIR

Dimanche 29 Novembre 1896 dès 8 1/2 heures.

SOIRÉE FAMILIÈRE

de l'Orchestre L'ESPÉRANCE

Tous les membres passifs, honoraires et amis de la Société sont cordialement invités à y assister. 17595-2 Le Comité.

Cercle de Sous-Officiers

Serre 12, au 1er étage.

SAMEDI et DIMANCHE TIR au FLOBERT

Ouverture du tir Samedi soir, à 8 heures. Tous les sous-officiers sont chaleureusement invités à y participer. 17595-2 La Commission.

Société de Chant

LA PENSÉE

Samedi 28 et Dimanche 29 Novembre dès 8 1/2 h. du soir, 17597-2

Grand Match au Loto

Tous les membres actifs et passifs, ainsi que leurs amis, sont cordialement invités à y participer. Le Comité.

Brasserie-Boulangerie A. Hoffmann

50, RUE JAQUET-DROZ 50.

Excellent Fromage

pour la Fondue

par pièce de 18 à 20 kilos, 75 c. le 1/2, kil. au détail, 80 c. le demi kilo. 17594-8

Se recommande, A. HOFFMANN.

RESTAURANT STUCKY

près de la GARE.

Tous les jours 14041-19*

-Choucroute-

avec viande de porc assortie.

VÉRITABLES

Saucisses de Francfort et Wienerli avec MEERRETTIG

Soupe aux pois

On sert pour emporter.

Changement de domicile

M. Emile BERNARDI a transféré son domicile 17625-8 Rue de la Serre 63 au 1er étage.

Achat de meubles et de montres d'occasion, au comptant.

Madame Jeanne Vuille

Robes. — Confections,

17610-3 RUE JAQUET-DROZ 6*

Canaris chanteurs fins du Harz

avec les plus belles roulades dans leur chant. Livre contre remboursement de 8 à 20 marks. Terme d'épreuve huit jours, éventuellement échange libre. Garantie bon arrivage. Prix courant et traitement gratuit. — W. HEERING, à Andreasberg (Harz) 427. MAGA-3763 17629-6

ENTREPOT

Un beau local pouvant servir à l'usage d'entrepôt ou d'atelier, est à louer pour St Georges 1897. — S'adresser au Bureau de Contrôle. n 3426 c 17631-3

Cadrans.

Les fournisseurs d'émaux par séries sont priés d'adresser les prix et quantités qu'ils peuvent entreprendre par semaine. Les plaques pointées leur seront fournies. Paiement au comptant. — S'adresser sous K. S. 805, Case postale, La Chaux-de-Fonds. 17628-3